

PREVOST®

SERIES "XL"



MANUEL
de l'OPERATEUR

PA-1119

PREVOST®

**MANUEL
de L'OPERATEUR
XL**

PREVOST CAR INC.
Publications Techniques
Département du Service Après-Vente
Janvier 1984



Ce manuel a été préparé dans le but de permettre à l'opérateur de se familiariser au véhicule et à son principe de fonctionnement. Il est important de connaître à fond le véhicule et son opération afin de pouvoir fournir à vos passagers le maximum de confort et de sécurité.

Une bonne compréhension des informations données dans ce manuel permettra à l'opérateur d'utiliser le véhicule de façon adéquate.

Nous recommandons que ce manuel demeure avec le véhicule au moment d'une revente et que PRÉVOST CAR INC. soit informé d'une telle vente de façon à ce que ses dossiers soient mis à jour.

Toutes les informations et les spécifications contenues dans ce manuel sont exactes au moment d'aller sous presse. Cependant, dans sa politique d'amélioration continue, PRÉVOST CAR INC. se réserve le droit d'effectuer des changements en tout temps sans aucun avis et obligation de sa part.

Ce manuel explique tous les équipements incluant les options installées à nos usines. C'est pourquoi vous pouvez lire des explications sur de l'équipement non-installé sur le véhicule que vous conduirez.

Ce matériel ne peut être reproduit en entier ou en partie(s) sans la permission écrite de PRÉVOST CAR INC.

Les symboles suivants sont utilisés pour mettre de l'emphase sur de l'information particulière, ils sont:

- **Avertissement:** Avertit d'un risque de blessure.
- **Attention:** Avertit d'un risque d'endommagement du véhicule ou d'une pièce.
- **Remarque:** Annonce une information supplémentaire.



TABLE DES MATIÈRES

| | | | |
|--|----|---|----|
| Recommandations | 8 | — système de frein du moteur (Jacob) | 24 |
| Commandes et instrumentation | 8 | — alternateur | 24 |
| — compartiment du conducteur | 9 | — système d'alarme du moteur | 25 |
| — jauges et témoins lumineux | 10 | — arrêt du moteur | 25 |
| — interrupteurs | 13 | — tendeurs de courroie | 26 |
| — interrupteur de sélection des haut-parleurs | 17 | — soupapes de remplissage du circuit pneumatique | 27 |
| Système d'alarme | 18 | Régulateur de vitesse | 28 |
| Fonctionnement du moteur | 19 | Sièges | 29 |
| — compartiment moteur | 20 | — siège du conducteur | 29 |
| — identification des composantes | 21 | — sièges des passagers | 30 |
| — interrupteur d'arrêt d'urgence | 21 | — tables à cartes | 31 |
| — procédures de démarrage | 21 | Essuie-glace et lave-glace | 32 |
| — démarrage par temps froid | 21 | | |
| — réchauffement du moteur | 22 | | |
| — pression d'air | 23 | | |
| — pression d'huile du moteur | 23 | | |
| — température du moteur | 23 | | |

| | | | |
|---|-----------|--|-----------|
| Transmission | 34 | Sorties de secours | 41 |
| — transmission manuelle | 34 | — sorties de secours au toit | 41 |
| — passage en vitesse supérieure | 34 | — fenêtres latérales | 42 |
| — passage en vitesse inférieure | 34 | | |
| — transmission automatique | 35 | Lumières | 43 |
| — blocage de l'embrayage | 36 | — éclairage général | 43 |
| — contrôle de l'accélérateur | 36 | — lampes de lecture | 44 |
| — réglage de la rétrogradation | 37 | — phares antibrouillard | 44 |
| — usage du moteur pour ralentir le véhicule | 37 | — plafonniers du compartiment du conducteur | 44 |
| — méthode de vérification du niveau d'huile | 37 | — plafonniers | 44 |
| — spécification de l'huile | 38 | — lumières des compartiments à bagages | 45 |
| Freins | 39 | — signaux de détresse | 45 |
| — freins de service | 39 | — manette des clignotants | 45 |
| — freins de stationnement | 40 | — éclairage à l'arrêt | 45 |
| — freins d'urgence | 40 | | |
| — essieu auxiliaire | 40 | | |
| — système d'abaissement de la suspension avant | 41 | | |

| | | | |
|--|-----------|---|-----------|
| Chauffage et climatisation | 46 | Assistance à l'opérateur | 59 |
| – chauffage et climatisation des passagers | 46 | Vérification quotidienne | 60 |
| – chauffage, dégivrage et climatisation du conducteur | 47 | Fiche technique | 61 |
| – ventilation | 47 | Identification du véhicule | 62 |
| Toilette | 48 | Distributeurs et entrepôts | 64 |
| – évacuation | 50 | Garantie | 65 |
| Compartiments intérieurs | 52 | Changement d'adresse et de propriété | 69 |
| – compartiments pour le conducteur | 52 | | |
| – compartiment arrière | 52 | | |
| – enseigne de destination | 53 | | |
| Compartiments extérieurs | 54 | | |
| – compartiment à bagages | 54 | | |
| – compartiment des batteries | 56 | | |
| – compartiment du moteur | 57 | | |
| – compartiment de la roue et du pneu de secours | 57 | | |
| – porte d'entrée | 58 | | |

RECOMMANDATIONS

Nous vous suggérons ce qui suit:

- Assurez-vous d'avoir compris les principes de base sur le fonctionnement du véhicule.
- Maintenez toujours votre véhicule en parfait état.
- Effectuez les marches à suivre de la façon décrite dans ce manuel. Sauf indication contraire, le moteur doit être arrêté pour l'entretien et la lubrification.
- Ne jamais pousser ou tirer le véhicule pour faire démarrer le moteur.
- Des extincteurs chimiques devraient être installés à l'entrée du véhicule. En cas d'incendie, évacuer tous les passagers et prendre le temps de réfléchir avant d'essayer de combattre le feu.

Remarque: Ce manuel renferme à peu près tout ce qu'il vous faut savoir pour opérer votre autocar dans des conditions normales ou anormales (conditions d'urgence). Toute anomalie pouvant causer un mauvais fonctionnement du véhicule doit être immédiatement signalée au personnel responsable du service d'entretien, surtout si la sécurité est en cause.

COMMANDES ET INSTRUMENTATION

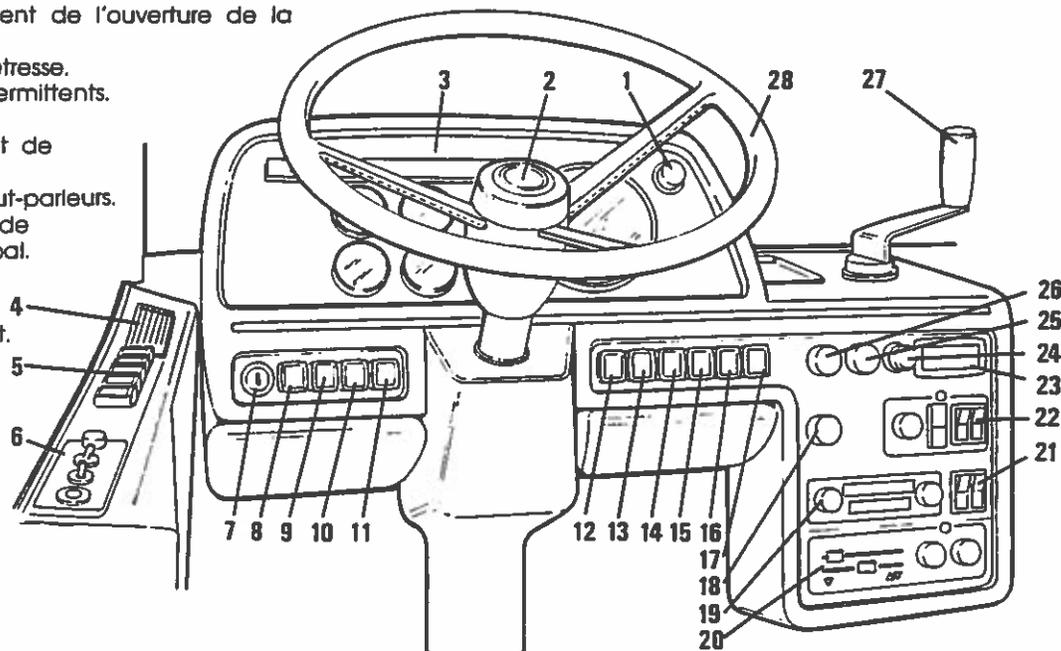
Tous les interrupteurs, commandes et jauges nécessaires à la conduite du véhicule et au fonctionnement de l'éclairage, du chauffage et de la climatisation sont regroupés dans ce qu'il est convenu d'appeler le «compartiment du conducteur» et sont tous facilement accessibles par le conducteur, en position normale de conduite.

Ce manuel présente les commandes usuelles ainsi que certains autres accessoires nécessaires en cas d'anomalie ou d'urgence.

Compartiment du conducteur

1. Atténuateur d'intensité de l'éclairage du tableau de bord.
2. Klaxon électrique.
3. Tableau de bord.
4. Événement du conducteur.
5. Tableau latéral des interrupteurs.
6. Contrôles du système de microphone (Mobilpage P/A).
7. Interrupteur d'allumage.
8. Interrupteur du ralenti accéléré.
9. Interrupteur de démarrage à froid (ETHER).
10. Interrupteur du frein Jacob (moteur).
11. Interrupteur d'arrêt d'urgence du moteur.
12. Interrupteur des phares antibrouillard.
13. Interrupteur des lumières d'identification et de gabarit.
14. Interrupteur des lumières de courtoisie.
15. Interrupteur de l'éclairage général.

16. Interrupteur de déclenchement de l'ouverture de la porte d'entrée.
17. Interrupteur des signaux de détresse.
18. Contrôle des essuie-glaces intermittents.
19. Radio.
20. Contrôles de climatisation et de chauffage du conducteur.
21. Contrôles de sélection des haut-parleurs.
22. Contrôles de climatisation et de chauffage du système principal.
23. Cendrier.
24. Allume cigarette.
25. Contrôle de l'essuie-glace droit.
26. Contrôle de l'essuie-glace gauche et des lave-glaces.
27. Poignée d'ouverture de la porte d'entrée.
28. Volant.



Jauges et témoins lumineux



Témoin du système d'abaissement de la suspension avant: S'allume lorsque le système d'abaissement de la suspension avant (Kneeling system) est en opération.



Témoin du bas niveau de liquide refroidissant: S'allume lorsque le niveau de liquide refroidissant devient trop bas dans le radiateur.



Témoin de l'essieu auxiliaire: S'allume pour avertir le conducteur que l'essieu auxiliaire est soulevé.



Témoin de la toilette: S'allume lorsque la porte de la toilette est verrouillée.



Témoin du frein de stationnement: S'allume lorsque le frein de stationnement est appliqué.



Témoin des signaux de détresse: S'allume et clignote lorsque les signaux de détresse sont en opération.



Témoin du circuit à air primaire: S'allume lorsque la pression d'air du circuit primaire devient trop basse.



Témoin du circuit à air secondaire: S'allume lorsque la pression d'air à l'intérieur du circuit secondaire devient trop basse.



Témoin des clignotants: S'allume et s'éteint lorsque les signaux de direction fonctionnent pour la droite ou pour la gauche.



Témoin des feux de route: S'allume lorsque les feux de route sont allumés.



Témoin des batteries: S'allume lorsque l'alternateur ne produit plus suffisamment de courant.



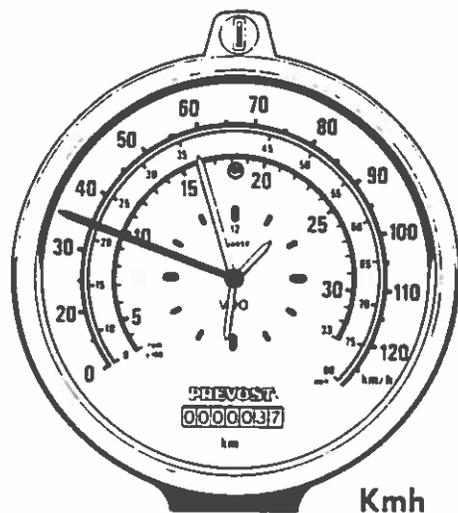
Témoin de la pression d'huile: S'allume lorsque la pression d'huile du moteur devient trop basse.



Témoin de température du liquide refroidissant: S'allume lorsque la température du liquide refroidissant devient trop élevée.

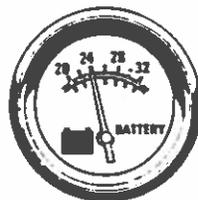


Témoin des miroirs chauffants: S'allume lorsque les miroirs chauffants sont en opération.



Kmh

Indicateur de vitesse: Indique la vitesse du véhicule en milles par heure ou en kilomètres par heure et l'odomètre indique la distance parcourue par le véhicule.



Voltmètre: Indique la tension des batteries et du système de charge. La lecture normale devrait être de 24 à 27.5 volts.



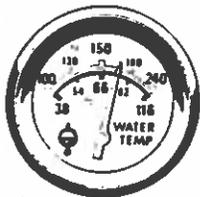
Jauge de pression d'air: Indique la pression d'air du système pneumatique. La lecture normale devrait être de 125 psi (860 KPa) au maximum.



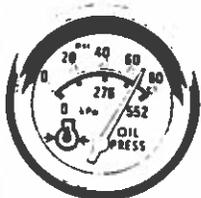
Jauge à carburant: Indique le niveau approximatif du niveau de carburant à l'intérieur du réservoir à carburant.



Jauge à température d'huile: Indique la température de l'huile de la transmission automatique. La lecture normale devrait être de 160° - 250°F (71° - 121°C).



Jauge de température d'eau: Indique la température du liquide refroidissant du moteur. La lecture normale devrait être de: 170° - 195°F (76° - 90°C).



Jauge à pression d'huile: Indique la pression d'huile du moteur. La lecture normale devrait être de 35-75 psi (241-482 KPa).

Interrupteurs:

ARRÊT



MARCHE

DÉMARRAGE

Interrupteur d'allumage: Cet interrupteur met en opération tout le système électrique du véhicule lorsque la clé de contact est à la position «ON». Pour démarrer le moteur, tourner la clé à la position «DÉMARRAGE» puis relâcher aussitôt que le moteur se met en marche. Pour arrêter le moteur, tourner la clé à «OFF».



Interrupteur du ralenti accéléré: Pousser sur le bouton pour opérer le système du ralenti accéléré. Pousser à nouveau sur le bouton pour désengager. Ce système augmente le régime de ralenti du moteur à 950 R.P.M.



Interrupteur de démarrage à froid: Permet l'opération du mécanisme de démarrage à froid à l'intérieur du compartiment du moteur (référer à la marche à suivre pour démarrage à froid).



Interrupteur de frein moteur: Pousser sur l'Interrupteur partiellement pour activer le frein moteur (Jacob brake) à demi. Pousser à nouveau pour l'actionner complètement puis pousser à fond pour le dégager.



Interrupteur d'arrêt d'urgence: Pousser sur le bouton pour opérer le système d'arrêt d'urgence du moteur. Ce système est pour utilisation en cas d'urgence, seulement lorsque le moteur devient hors de contrôle.



Interrupteur des phares antibrouillard: Pousser sur le bouton pour allumer les phares antibrouillard. Pousser à nouveau pour les éteindre.



Interrupteur des lumières d'identification et de gabarit: Pousser sur le bouton pour allumer les lumières d'identification et de gabarit. Pousser à nouveau sur le bouton pour les éteindre.



Courtoisie: Pousser sur le bouton pour allumer les lumières de courtoisie puis relâcher pour éteindre.



Interrupteur d'éclairage général: Pousser sur le bouton pour allumer les lumières de l'éclairage de jour et de nuit, des sorties d'urgence et de l'allée centrale.



Interrupteur de déverrouillage de la porte d'entrée: Cet interrupteur est utilisé dans le cas où il y a une baisse de pression d'air dans le système pneumatique et que le mécanisme normal de déverrouillage de la porte d'entrée ne soit pas suffisant. Pousser sur le bouton pour opérer puis relâcher.



Interrupteur des avertisseurs de détresse: Pousser sur le bouton pour allumer les avertisseurs de détresse. Pousser à nouveau pour les éteindre.



Interrupteur des plafonniers du compartiment du conducteur: Pousser sur le bouton pour allumer les plafonniers du compartiment du conducteur. Pousser à nouveau pour éteindre.



Interrupteur des plafonniers: Pousser sur le bouton pour allumer les plafonniers, pousser à nouveau sur le bouton pour les éteindre.



Interrupteur des boutons d'arrêt pour passagers: Cet interrupteur permet l'utilisation des boutons d'arrêt pour passagers. Ces boutons d'arrêt permettent aux passagers d'avertir le conducteur de leur intention de s'arrêter au prochain arrêt du véhicule.



Interrupteur de la coquerie: Pousser sur le bouton pour opérer le système de la coquerie, pousser à nouveau pour mettre à «OFF» (Coquerie = galley).



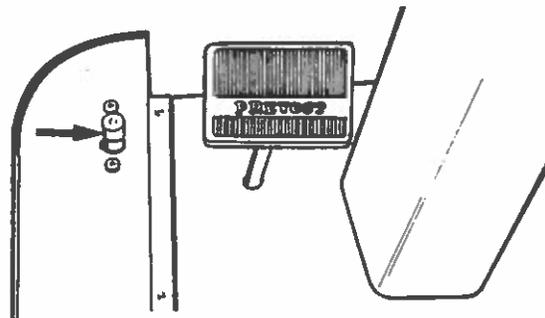
Interrupteur des fluorescents: Pousser sur le bouton pour allumer les fluorescents, pousser à nouveau pour éteindre.



Interrupteur des miroirs chauffants: Pousser sur le bouton pour mettre en opération l'élément des miroirs chauffants. Pousser à nouveau pour arrêter l'opération.



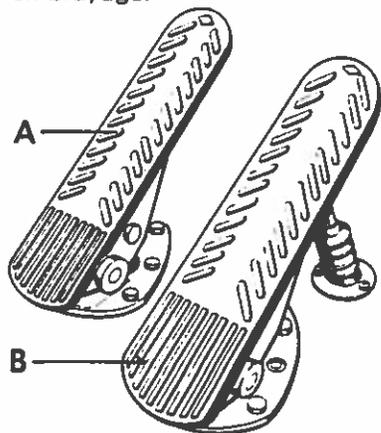
Interrupteur des lampes de lecture: Pousser sur le bouton pour permettre l'opération des lampes de lecture par les passagers. Pousser à nouveau pour désengager le circuit.



Inverseur route-croisement: Commande les feux de route ou de croisement.



Pédale de débrayage: Engage ou désengage le mécanisme d'embrayage.



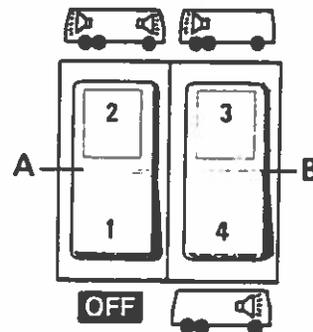
A - Pédale de frein: Appliquer les freins de service.

B - Pédale d'accélérateur: Permet de faire varier la vitesse du véhicule ainsi que le régime du moteur (R.P.M.)



Commande du klaxon à air: Fait résonner le klaxon à air lorsque l'on applique une pression avec le pied gauche.

Interrupteurs de sélection des haut-parleurs



Position 1 (interrupteur A): À cette position (OFF), il est possible de faire fonctionner les haut-parleurs avant ou arrière séparément.

SYSTÈME D'ALARME

Position 2 (Interrupteur A): À cette position, il est possible d'opérer les haut-parleurs avant et arrière en même temps.

Position 3 (Interrupteur B): À cette position, l'Interrupteur A doit être à «OFF». Cela vous permettra l'opération des haut-parleurs arrière seulement.

Position 4 (Interrupteur B): À cette position, l'Interrupteur B doit être à «OFF». Cela vous permettra l'opération des haut-parleurs avant seulement.

Le système d'alarme des autocars est constitué de témoins lumineux et/ou d'avertisseurs sonores servant à sensibiliser instantanément le conducteur de toute anomalie.

Tous les témoins sont regroupés sur le tableau de bord.

| Témoin lumineux | Avertisseur sonore | Événement |
|----------------------|--------------------|--|
| «Low water» | Non | Niveau d'eau trop bas. |
| «Lav» | Non | Porte du compartiment de toilette verrouillée. |
| «Hot water» | Oui | Surchauffe du moteur. |
| «Air» | Oui | Pression d'air trop basse. |
| «Oil» | Oui | Pression d'huile trop basse. |
| «Hi beam» | Non | Feux en position de route. |
| «Not gen» | Non | La génératrice ne produit pas suffisamment de courant. |
| «Tag axle» | Oui | L'essieu auxiliaire arrière est relevé. |
| «Brake» | Non | Les freins de service ou d'urgence sont appliqués. |
| «A/C warning light» | Non | Clignote ou reste allumé lorsque le système de climatisation est défectueux. |
| «Heat warning light» | Non | Allume lorsque l'eau chaude circule |

FONCTIONNEMENT DU MOTEUR

Les commandes suivantes servent à la mise en marche et à l'arrêt du moteur depuis le compartiment du conducteur. Elles sont regroupées sur le tableau de commande principal face au conducteur.

Interrupteur d'allumage: pour mettre le moteur en marche, cet interrupteur doit être placé à la position marche (on). Quand on place l'interrupteur d'allumage à la position arrêt (off), le moteur s'arrête instantanément.

Interrupteur de l'arrêt d'urgence du moteur: en cas de défaillance de l'interrupteur d'allumage, pousser sur le bouton d'arrêt d'urgence du moteur. Pour replacer à la position «off», pousser à nouveau sur l'interrupteur.

Remarque: Pour l'identification adéquate de ces interrupteurs, se référer à la section «COMMANDES ET INSTRUMENTATION».

Mise en marche du moteur par l'avant

1. S'assurer que l'interrupteur principal des batteries est en position marche (on) et que la commande à distance du panneau électrique arrière est en position normale, donc pour une mise en marche à partir de l'avant du véhicule.

2. S'assurer que le bouton de commande du frein de stationnement est bien en position levée et que le frein de stationnement est réellement appliqué.

3. De façon à éviter que l'autocar ne se mette en mouvement lors du démarrage, on doit s'assurer que le levier de vitesse de la transmission soit en position neutre et que la pédale de débrayage soit descendue au plancher.

4. Tourner la clé de contact à la position de démarrage et relâcher dès que le moteur se met en marche.



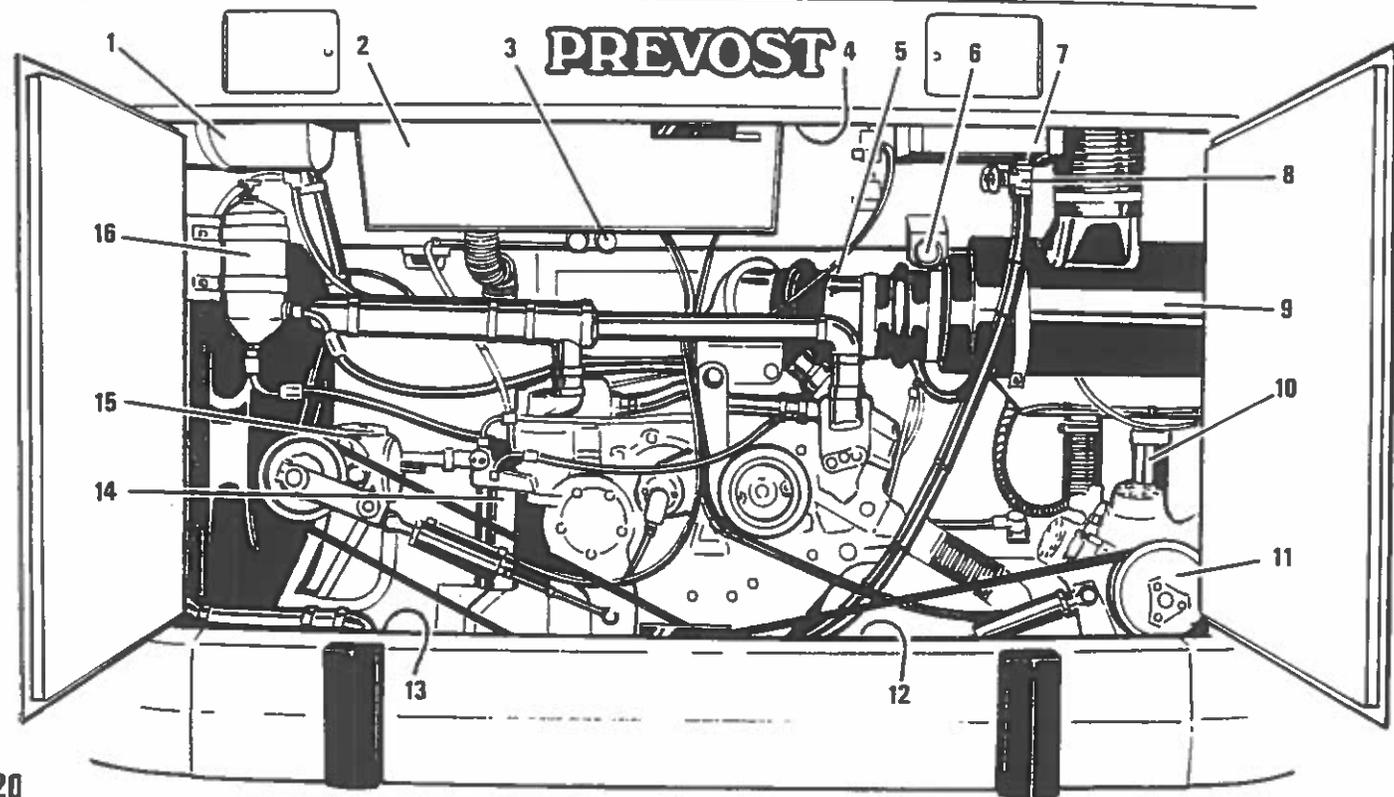
Remarque: Si le levier de vitesse n'est pas en position neutre, le démarreur ne fonctionnera pas.

Attention: Ne pas faire fonctionner le démarreur plus de 15 secondes. Si le moteur ne démarre pas dans les 15 secondes, laisser le démarreur refroidir environ une minute avant de tenter un nouvel essai.

Sur les autocars à transmission manuelle, la pédale de débrayage doit être descendue au plancher avant d'effectuer le démarrage de façon à empêcher l'autocar de se déplacer et/ou le moteur de caler. Il va de soi que le frein de stationnement doit également être appliqué.

Remarque: Si le moteur ne démarre pas, il faut tourner la clé de contact à «ARRÊT» avant d'essayer à nouveau, sinon la clé ne pourra être tournée à la position «DÉMARRAGE».

Compartiment moteur



Identification des composantes:

1. Réservoir de liquide de refroidissement du moteur.
2. Panneau électrique arrière.
3. Jauge à pression d'huile du moteur.
4. Soupape des tendeurs de courroie.
5. Alternateur.
6. Jauge de température d'eau.
7. Réservoir d'huile à moteur.
8. Soupape du réservoir d'huile.
9. Filtre à air du moteur.
10. Filtre à carburant du circuit primaire.
11. Compresseur d'air climatisé.
12. Filtre à eau.
13. Silencieux.
14. Filtre à carburant du circuit secondaire.
15. Boîtier à engrenage du ventilateur de radiateur.
16. Réservoir d'huile de la conduite assistée.

Mise en marche du moteur par l'arrière

Les commandes de mise en marche et d'arrêt du moteur par l'arrière sont localisées dans la boîte électrique du compartiment à moteur. Elles sont montées à droite de la boîte électrique et sont facilement accessibles.

● **Avertissement:** Avant de procéder au démarrage par l'arrière, s'assurer que le levier de transmission est bien en position neutre, que les freins de stationnement sont appliqués et que l'interrupteur du moteur arrière est en position départ par l'arrière (rear start).

1. Placer l'interrupteur du moteur arrière à la position de départ par l'arrière (rear start).

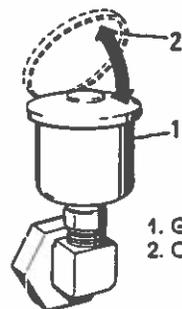
2. Le démarrage arrière s'effectue en enfonçant le bouton du démarreur.

■ **Attention:** Toutes les précautions citées dans la section précédente en ce qui a trait au démarreur s'appliquent également dans le cas du démarrage arrière.

Démarrage par temps froid

Un godet à capsule pour démarrage par temps froid est fourni en équipement standard sur votre véhicule. Ce godet est placé soit sur le carter ou sur le conduit de prise d'air du moteur. Une capsule de liquide pour démarrage par temps froid peut faciliter le départ lorsque la température est égale ou inférieure à 35 degrés F (2 degrés C).

Ce genre de liquide ne doit être utilisé qu'en cas d'absolue nécessité et à raison d'une capsule de 7 cc à la fois. Pour utiliser ces capsules de liquide, vous soulevez le couvercle du godet, placez la capsule sur la pointe du tube au fond du godet et vous la videz de son contenu en la pressant fortement. Le couvercle du godet doit être refermé hermétiquement avant de procéder au démarrage du moteur. Répéter si nécessaire.



1. Godet pour le liquide de démarrage par temps froid.
2. Couvercle du godet.

■ **Attention:** Nous recommandons d'utiliser un liquide en capsule et suivant la quantité conseillée. L'excès de liquide pouvant gravement endommager le moteur, nous recommandons de suivre à la lettre les instructions du fabricant.

● **Avertissement:** En effectuant un démarrage par temps froid, ne pas inhaler du produit utilisé et ne pas fumer en l'utilisant.

Nos véhicules sont aussi munis en équipement standard, d'un chauffe-bloc à thermoplongeur lequel facilite également le départ par temps froid. Ce chauffe-bloc ne doit être relié qu'à une source de courant alternatif de 110 volts. Il peut être utilisé chaque fois que le véhicule est stationné assez longtemps et qu'une telle source de courant est disponible.

Utiliser seulement une source de courant alternatif de 110 volts et un fil à mise à terre à 3 dents.

Toujours débrancher le fil du chauffe-bloc avant de démarrer et/ou de déplacer le véhicule.

Réchauffement du moteur

Une fois le moteur en marche, on le fait tourner au ralenti accéléré, pendant la période de réchauffement, en utilisant l'interrupteur du ralenti accéléré localisé sur le tableau de commande principal.

Tout le long de cette période de réchauffement, les freins de stationnement doivent demeurer appliqués et les témoins lumineux de même que les jauges et les indicateurs doivent être l'objet d'une attention particulière. S'il se présente une anomalie quelconque, arrêter immédiatement le moteur et communiquer avec le personnel responsable de l'entretien des véhicules.

Pression d'air

La pression d'air joue un rôle très important sur ces autocars. Les freins, la suspension pneumatique et bon nombre d'autres systèmes ont besoin d'une pression d'air suffisante pour fonctionner correctement.

Pendant la période de réchauffement, le témoin de pression d'air (air) reste allumé et l'avertisseur sonore fonctionne aussi longtemps que la pression d'air n'a pas atteint de 55 à 65 psi (380 à 450 KPa). La pression d'air doit atteindre 100 psi (690 KPa) avant que l'on puisse enlever le frein de stationnement et que tous les systèmes à air fonctionnent correctement.

● **Avertissement:** Ne pas mettre l'autocar en marche tant que la pression d'air n'a pas atteint 100 psi (690 KPa) car l'efficacité du système de freinage pourrait être diminuée.

Si, en condition normale d'opération, le témoin lumineux de pression d'air (air) s'allume et l'avertisseur sonore déclenche, arrêtez le véhicule le plus rapidement possible.

Pression d'huile du moteur

La jauge à pression d'huile du moteur se trouve sur le tableau des jauges et témoins face au chauffeur. En condition normale d'opération, les lectures sont les suivantes: 9 à 18 psi (62 à 124 KPa) au ralenti et 35 à 70 psi (240 à 480 KPa) à révolution maximum.

Si la pression d'huile du moteur baisse au-delà d'un certain niveau, le témoin lumineux s'allume et l'avertisseur sonore déclenche. Le véhicule, dans ces conditions, doit être immobilisé et arrêté le plus tôt possible.

Dans des conditions de basse pression d'huile, le système d'arrêt d'urgence du moteur arrêtera le moteur du véhicule 25 secondes après le premier déclic du témoin lumineux et/ou de l'avertisseur sonore.

Température du moteur

L'indicateur de température du moteur se trouve sur le tableau des jauges et témoins face au chauffeur. La plage optimale de température pour de bonnes conditions d'opérations du véhicule, varie de 170° F à 190° F (de 77° C à 88° C).

Une température minimum de 140° F (60° C) devrait être atteinte avant de démarrer avec le véhicule.

Dans le cas de surchauffe du moteur, le témoin lumineux de température d'eau de même que l'avertisseur sonore entrent en fonction. De plus, 25 secondes plus tard, le système d'arrêt d'urgence du moteur arrêtera automatiquement le moteur de votre véhicule.

Remarque: Si nécessaire, par exemple, pour empêcher le véhicule de nuire à la circulation, le système d'arrêt automatique déclenché par une pression d'huile trop basse ou une température d'eau trop élevée peut être annulé de la façon suivante:

1. Placer la clé de contact en position arrêt (off).
2. Faire redémarrer le véhicule en plaçant la clé à la position démarrage.

L'autocar fonctionnera alors pendant 25 secondes, ce qui devrait être suffisant pour vous permettre de dégager la route.

Système de freinage sur moteur

Un système de freinage sur moteur est disponible en option. Ce système, lorsqu'appliqué, augmente la puissance absorbée par le moteur en compression. Il peut donc être appliqué lorsque le véhicule est en décélération, dans des pentes abruptes, dans des conditions de trafic particulières et/ou aux approches des signaux de circulation. L'interrupteur du frein sur moteur est localisé sur le tableau de commande principal face au chauffeur. Grâce à cet interrupteur, nous pouvons utiliser la moitié de la capacité du système (interrupteur en position low) ou la capacité totale du système (interrupteur en position high).

Une fois le véhicule en mouvement, le système de freinage sur moteur est en fonction lorsque l'interrupteur est à une des deux positions citées plus haut et lorsque le pied du chauffeur est enlevé de l'accélérateur. Lorsque la pédale d'embrayage est en position désengagée (descendue au plancher), le système de freinage sur moteur est inopérant. L'efficacité optimum du système de freinage sur moteur est obtenue par le choix d'une vitesse la plus basse possible et d'une révolution de moteur la plus élevée possible.

Attention: Le moteur ne doit jamais excéder en révolution, la vitesse de révolution permise par le gouverneur.

Le système de freinage sur moteur peut être assisté au besoin par une application intermittente des freins de service et/ou par la sélection d'une vitesse de transmission plus élevée.

Alternateur

Le témoin lumineux de l'alternateur est localisé sur le tableau des jauges et témoins face au chauffeur. Il s'allume lorsque l'alternateur ne produit plus suffisamment de courant. Dans une telle condition, le véhicule devrait être conduit en lieu sûr le plus rapidement possible.

Système d'alarme du moteur

Le moteur est pourvu d'un système d'alarme constitué de témoins lumineux et d'avertisseurs sonores qui indiquent le bas niveau de pression d'huile et/ou la haute température du moteur. Les témoins lumineux de pression d'huile (oil) et de température du moteur (hot water) sont localisés dans le tableau des jauges et témoins face au chauffeur.

Tous les véhicules sont équipés d'un système d'arrêt automatique du moteur lequel fonctionne par l'intermédiaire d'un relais temporisé rattaché au système d'alarme. Le moteur arrête automatiquement 25 secondes après le déclenchement du système d'alarme.

Arrêt du moteur

1. Mettre le frein de stationnement et s'assurer que le levier de vitesse est en position neutre de façon à permettre la fermeture de l'interrupteur de sécurité de la transmission.

2. Laisser le moteur tourner au ralenti environ 30 secondes et placer ensuite l'interrupteur à la position arrêt (off).

● **Avertissement:** Si l'interrupteur de l'allumage n'arrête pas le moteur ou encore en cas d'urgence, appuyer sur l'interrupteur de l'arrêt d'urgence du moteur. La came de la soupape de l'étrangleur sera alors dégagée et le moteur s'ar-

rêtera. Une fois le moteur arrêté, ramener l'interrupteur de l'arrêt d'urgence du moteur à sa position originale en poussant sur l'interrupteur.

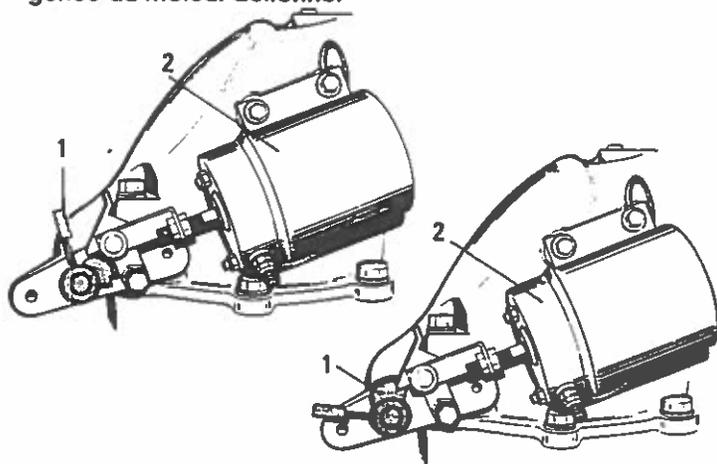
Arrêt d'urgence du moteur

Si le moteur ne s'arrête pas quand l'interrupteur d'allumage est en position arrêt (off) ou s'il s'emballé, arrêter le moteur au moyen de l'interrupteur de l'arrêt d'urgence du moteur qui se trouve sur le tableau de commande principal, face au conducteur.

Pour utiliser l'interrupteur de l'arrêt d'urgence du moteur, pousser l'interrupteur à la position marche (on). Un solénoïde assure le dégagement de la came de la soupape de l'étrangleur et le moteur s'arrête.

Cet arrêt d'urgence du moteur est non requis sur le moteur turbocompressé.

Position de la came une fois l'Interrupteur de l'arrêt d'urgence du moteur actionné.



Position normale de la came.

1. Came.
2. Solénoïde de l'arrêt d'urgence du moteur.

■ **Attention:** Après avoir eu recours à l'arrêt d'urgence du moteur, il faut remettre en place la soupape de l'étrangleur en faisant pivoter manuellement la came jusqu'à ce que son bossage regagne son encoche. Le moteur ne devrait pas

être remis en marche avant d'avoir identifié et corrigé la cause de la perte de contrôle du moteur.

Ce système doit être utilisé en cas d'urgence seulement.

Tendeurs de courroie

Le ventilateur du radiateur et le compresseur du système de climatisation sont entraînés par des courroies en V, munies de tendeurs de courroie à air à ajustement de tension automatique. La longueur de course des tendeurs de courroie sous tension, ne devrait pas dépasser 2 pouces (5 cm).

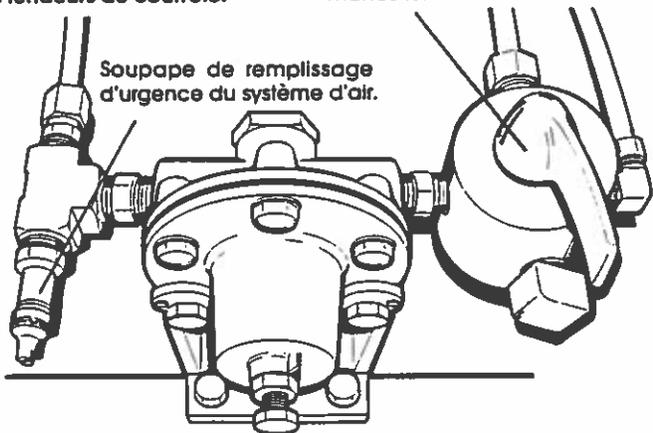
Dans tous ces tendeurs de courroie, la pression est la même et elle fixée à 75 psi (520 KPa).

Pour remplacer une courroie, il faut éliminer la pression d'air des tendeurs à courroie au moyen de la soupape de contrôle localisée à l'avant du moteur. Avant de ce faire, le conducteur doit s'assurer que toutes les précautions normales concernant l'arrêt du moteur ont été prises. Cette soupape de contrôle est une soupape du type fermé-ouvert (off-on) et doit être opérée manuellement.

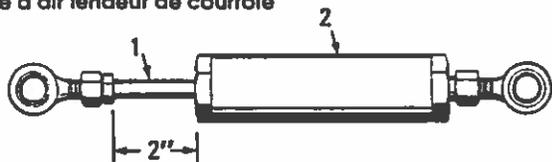
Soupape pour éliminer la pression d'air du cylindre des tendeurs de courroie.

Soupape à évacuation manuelle.

Soupape de remplissage d'urgence du système d'air.



Cylindre à air tendeur de courroie



1. Longueur de course maximum recommandée.

2. Cylindre du tendeur de courroie.

Soupape de remplissage d'urgence du système d'air

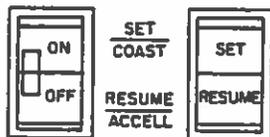
L'autocar est équipé de deux soupapes de remplissage d'urgence du système d'air qui peuvent suppléer, une fois reliées à une conduite d'alimentation en air extérieur de dimension normale, à un manque d'alimentation d'air du véhicule.

La première se trouvant dans le compartiment à moteur, sous le compartiment de la toilette près du passage de roue, alimente en air, tous les systèmes tels freins, suspension et accessoires. La deuxième, localisée dans le compartiment de direction, sous le conducteur, alimente les accessoires seulement.

RÉGULATEUR DE VITESSE

Type sur le panneau latéral

RÉGULATEUR DE VITESSE



Pour utiliser le régulateur de vitesse, pousser l'interrupteur à la position «on».

Pour engager le système, conduire le véhicule à une vitesse de 50 kmh (30 mph) ou plus et appuyer sur le bouton «set speed», puis relâcher. Enlever votre pied de l'accélérateur. La vitesse se maintiendra automatiquement.

Pour désengager, appuyer sur la pédale de freins et pousser l'interrupteur à la position «off».

Pour ralentir, tenir le bouton «set speed» en position enfoncée. Le véhicule ralentira. Relâcher pour sélectionner une autre vitesse égale ou supérieure à 50 kmh (30 mph).

Pour accélérer, pousser l'interrupteur «resume» et tenir. La vitesse augmentera graduellement. Lorsque relâché, la vitesse préalablement sélectionnée, sera retrouvée.

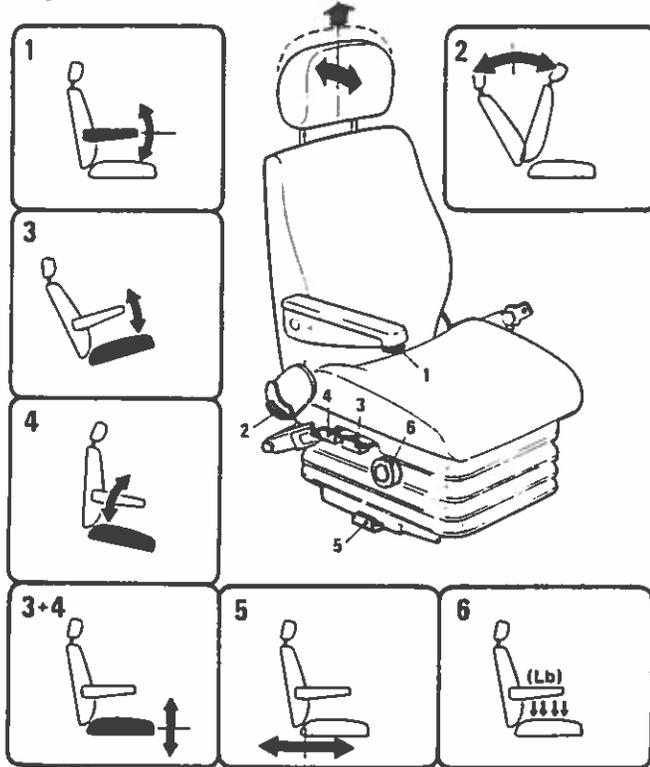
Remarque: Si vous désirez une vitesse de croisière plus élevée, appuyez sur le bouton «set speed» avant que le véhicule ne retrouve la vitesse préalablement choisie.

Pour revenir à la vitesse sélectionnée, après une application des freins, vous devez pousser l'interrupteur «resume» momentanément, puis le relâcher.

La vitesse peut être augmentée en tout temps par l'utilisation de la pédale de l'accélérateur.

● **Avertissement:** L'utilisation du régulateur de vitesse n'est pas recommandée sur les chaussées glacées ou humides, ainsi qu'en circulation routière très dense. Connaissez votre régulateur de vitesse et ce qu'il peut faire pour vous.

Siège du conducteur



Le siège du conducteur peut être réglé de façon à obtenir le maximum de confort en procédant comme suit:

● **Avertissement:** Ne pas procéder à un réglage du siège lorsque l'autocar est en mouvement de façon à éviter tout changement brusque de position de siège pouvant résulter en une perte de contrôle du véhicule.

Chaque siège est équipé de ceinture de sécurité rétractable tel qu'exigé par les règlements provinciaux et fédéraux. Pour boucler la ceinture, tirer lentement la bouche par devant jusqu'à la languette et insérer la boucle dans la languette. Une brusque tension de la ceinture verrouille le système d'enroulement qui se règle de lui-même sans autre intervention. Tout mauvais fonctionnement du système de ceinture de sécurité doit être reporté immédiatement au personnel responsable de l'entretien des véhicules.

S'assurer que la ceinture est bien bouclée et qu'elle est placée le plus bas possible sur les hanches. Pour réduire la possibilité de glisser sous la ceinture, la resserrer en tirant sur l'extrémité sortant de la plaque de verrouillage.

Procéder périodiquement à l'inspection de la ceinture, de la boucle, de la plaque de verrouillage et des systèmes d'enroulement et d'ancrage pour déceler tout dommage qui pourrait en réduire l'efficacité.

Sièges des passagers

Tous les sièges de passager sont montés sur un socle oval en aluminium disposé de façon à faciliter le nettoyage entre le socle et le mur latéral du véhicule.

Le dossier du siège des passagers peut s'incliner et s'ajuster à la position désirée grâce à la manette localisée à l'extrémité du bras du siège. En soulevant cette manette et en poussant légèrement le dossier du siège, vous devriez arriver à la position recherchée. En relâchant la manette, le dossier du siège sera automatiquement bloqué. Pour ramener le siège à sa position originale, il suffit de lever la manette ou de pousser légèrement le dossier du siège.

Votre véhicule est équipé de sièges pivotants qui, une fois tournés, permettent d'offrir plus d'intimité à vos passagers.

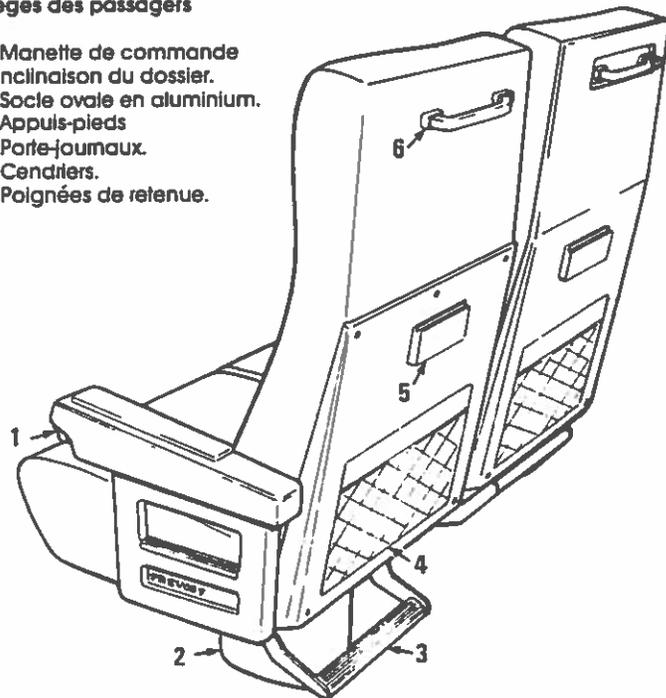
Pour faire pivoter ces sièges, il faut d'abord enlever le cadenas qui sécurise le mécanisme de fixation du siège. Soulever le levier de commande localisé sous le siège du côté de l'allée centrale et pousser, vers le mur latéral, la manette de verrouillage. Le siège devient dès lors libre de mouvement et peut être tiré en direction de l'allée et pivoté de 180 degrés.

En repoussant le siège en direction du mur latéral, il faut s'assurer que les repères du siège et ceux du mur latéral sont parfaitement alignés. Une fois en place, le siège est fixé et tirant fermement la manette de verrouillage. Le cadenas doit

être réinstallé de façon à bien sécuriser le mécanisme de verrouillage et à éviter tout déverrouillage accidentel.

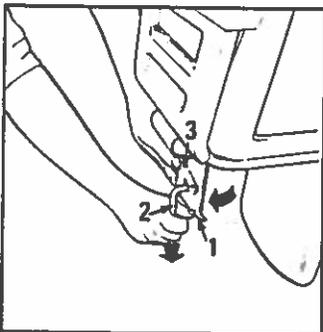
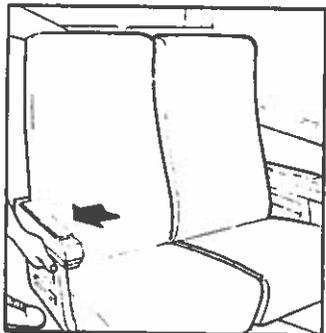
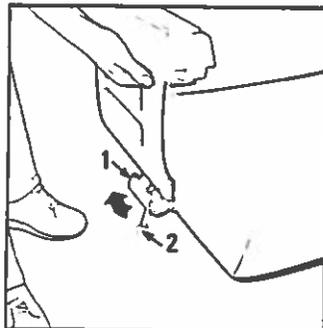
Sièges des passagers

1. Manette de commande d'inclinaison du dossier.
2. Socle oval en aluminium.
3. Appuis-pieds
4. Porte-joumaux.
5. Cendriers.
6. Poignées de retenue.



Sièges pivotants

1. Levier de commande.
2. Manette de verrouillage.
3. Barre de sécurité pour verrouillage.



Tables à cartes

Des tables à cartes sont également fournies en équipement standard. Elles sont rangées dans les porte-colis recouvertes de leur enveloppe protectrice.

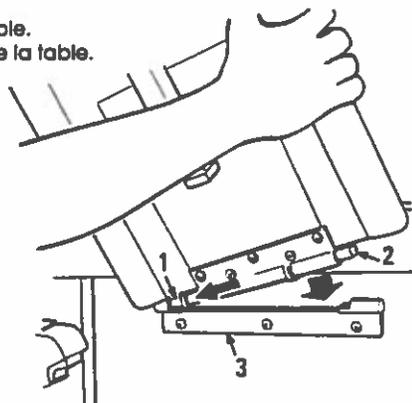
Pour installer la table à cartes, il suffit de la retirer de son enveloppe protectrice, de la tenir à 45 degrés avec le mur latéral, d'insérer la cheville à rappel de la table dans la charnière de la table fixée au mur latéral. Une fois en place, le mécanisme de la cheville verrouille automatiquement la table à cartes dans la charnière de la table fixée au mur latéral du véhicule.

Une fois la table bien assujettie au mur latéral, on peut abaisser le pied à angle droit en position ouverte en poussant le grappin de verrouillage du pied de la table. Une fois cette opération terminée, on peut poser le pied de la table par terre et se servir de la table à cartes.

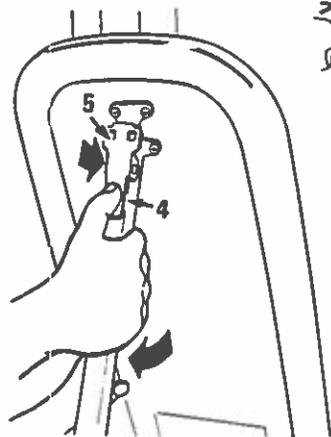
ESSUIE-GLACE ET LAVE-GLACE

Tables à cartes

1. Cheville à rappel de la table.
2. Cheville de verrouillage de la table.
3. Charnière murale.



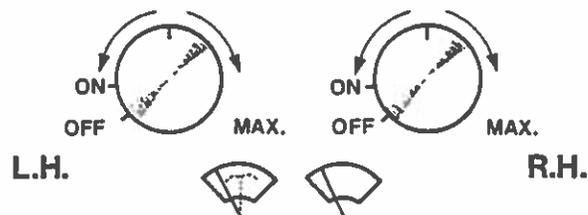
4. Pied de table.
5. Grappin de verrouillage du pied de table.



Le véhicule est équipé d'essuie-glaces à air, commandés par deux boutons localisés à droite du tableau des jauges et témoins. Le bouton de gauche commande l'essuie-glace de gauche et le bouton de droite commande l'essuie-glace de droite.

Pour activer l'essuie-glace, on doit mettre le bouton de contrôle à la position marche (on), puis le tourner jusqu'à obtention de la vitesse désirée.

En plaçant le bouton de contrôle à la position arrêt (off), l'essuie-glace s'arrête automatiquement. En tournant le bouton de contrôle à l'extrême gauche (sens opposé des aiguilles d'une montre), l'essuie-glace se stationne à sa position originale.



Le système de lave-glace est également un système à air commandé. Pour faire fonctionner le lave-glace, on doit enfoncer le bouton de l'essuie-glace droit et le maintenir en position. Le lave-glace fonctionnera pendant un certain temps après lequel, il faudra relâcher le bouton de commande de façon à donner au système le temps nécessaire de se remplir. Il est recommandé de faire fonctionner les essuie-glaces en même temps que le lave-glace.

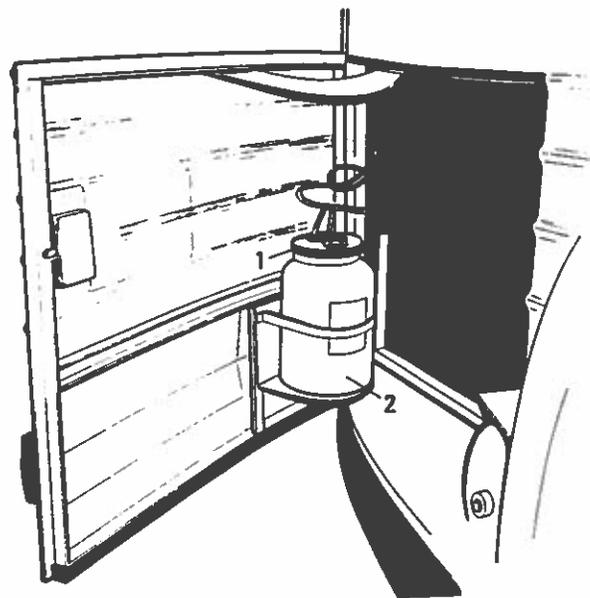
Avant d'utiliser le lave-glace, par temps froid, il faut d'abord réchauffer le pare-brise au moyen du dégivreur de façon à éviter la formation de glace, laquelle pourrait nuire considérablement à la visibilité du chauffeur.

Le réservoir du lave-glace est installé dans la porte d'accès du compartiment de direction et a une capacité d'environ 4 litres. Ce réservoir muni d'un couvercle à pas de vis, doit être vérifié périodiquement, idéalement à tous les jours.

Les gicleurs du lave-glace sont installés sur la face intérieure des essuie-glaces. La pression d'air envoie le liquide à travers les tubes de caoutchouc jusqu'aux gicleurs et de là, sur le pare-brise.

Réservoir du lave-glace

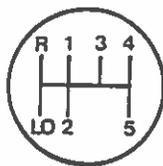
1. Couvercle à pas de vis.
2. Réservoir.



TRANSMISSION

Transmission manuelle:

La transmission manuelle possède six (6) vitesses d'avant, dont une première vitesse de progression lente, de même qu'une marche arrière. Le levier de vitesse est situé à droite de l'opérateur et il permet le passage d'une vitesse à l'autre. Cette boîte de vitesse est pourvue d'interrupteur de sécurité ayant pour but d'empêcher le démarrage du véhicule lorsque le levier de vitesse n'est pas en position neutre.



Passage en vitesse supérieure

Toujours mettre le véhicule en marche en première vitesse, puis passer en seconde, troisième, quatrième et cinquième. Ne pas sauter de vitesse ni passer en vitesse supérieure aussi longtemps que le moteur n'a pas atteint sa vitesse maximale. Le passage d'une vitesse à l'autre doit se faire en utilisant le procédé de double débrayage.

Passage en vitesse inférieure

Pour passer en vitesse inférieure, on recommande également d'avoir recours au procédé de double débrayage. Toujours passer en vitesse inférieure lorsque le moteur hésite et/ou est surchargé pour la conduite en montagne, sur la glace, sur la neige ou dans la boue.

L'utilisation des vitesses inférieures pour la descente permet de tirer parti de la compression du moteur. Cependant, ne jamais faire tourner le moteur plus vite que sa vitesse maximale régularisée.

En temps normal, il n'est pas nécessaire de passer par toutes les vitesses pour rétrograder. Après un arrêt, on peut passer de la cinquième à la première vitesse.

■ **Attention:** Toujours placer le levier de vitesse en position neutre en stationnant le véhicule.

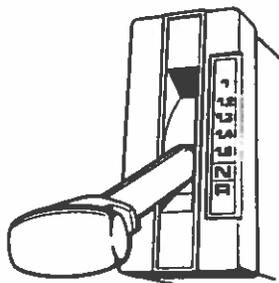
Toujours mettre le véhicule en marche à la vitesse la plus basse possible de façon à éviter l'usure inutile du système d'embrayage.

Pour la conduite en montagne, avant de commencer à descendre une pente raide ou longue, réduire la vitesse et passer en vitesse inférieure. L'utilisation des vitesses inférieures permet de mieux contrôler la vitesse du moteur et d'éviter l'application répétée ou prolongée des freins entraînant leur surchauffe et diminuant leur efficacité.

Sur une surface glissante, passer en vitesse inférieure avec précaution. Le brusque freinage du moteur pourrait faire patiner les roues motrices, ce qui pourrait entraîner possible-ment une perte de contrôle du véhicule.

Transmission automatique:

Le fonctionnement et la conduite d'un autocar avec transmission à boîte automatique sont similaires à ceux d'une automobile avec transmission à boîte automatique. Il importe de choisir correctement la bonne vitesse de façon à obtenir une performance optimale et un meilleur contrôle du véhicule. La transmission est entièrement automatique et le rapport de vitesse du convertisseur change automatiquement avec la vitesse du véhicule.



R: Marche arrière — Utiliser cette position pour déplacer le véhicule vers l'arrière. Le véhicule doit s'immobiliser complètement avant de passer en marche arrière ou de revenir en marche avant. Il n'y a qu'une vitesse de marche arrière et c'est cette dernière qui fournit la plus grande force de traction.

N: Point mort — Utiliser cette position pour mettre le moteur en marche ou pour le laisser tourner durant sa période de réchauffement. Dans les deux cas, le frein de stationnement doit être appliqué.

● **Avertissement:** Toujours placer le levier de vitesse au point mort avant de quitter le siège du conducteur.

D: Vitesse supérieure — Cette vitesse est utilisée en conduite normale. Le véhicule se mettra en marche en première vitesse et la transmission passera automatiquement en vitesse supérieure selon la vitesse de révolution du moteur et la position de l'accélérateur. En rétrogradation, la transmission passera automatiquement à la vitesse inférieure appropriée.

3 & 4: Troisième et quatrième vitesses — À utiliser lorsque les conditions de route ou les conditions de la circulation ne permettent pas d'atteindre la vitesse supérieure. Le passage à une vitesse supérieure ou inférieure se fait de façon automatique.

2: Deuxième vitesse — Généralement utilisée en circulation lente ou dans les encombrements. Le passage à une vitesse supérieure ou inférieure se fait de façon automatique. Plus on est en basse vitesse, plus l'on obtient d'effet de compression du moteur.

1: Première vitesse — À utiliser pour se sortir de conditions de neige ou de boue ou pour gravir une pente raide et abrupte. C'est en première vitesse que l'on obtient le maximum de compression du moteur, donc le maximum d'effet de freinage du moteur.

En vitesse inférieure (1, 2 et 3), la transmission ne passera pas à une vitesse supérieure sauf si le moteur tourne à une vitesse supérieure à sa vitesse maximale régularisée.

Blocage de l'embrayage

L'engagement et le désengagement du blocage de l'embrayage se font automatiquement et ne doivent pas être confondus avec un changement à une vitesse supérieure ou à une vitesse inférieure. Il peut être utile pour ceux qui aiment à suivre le passage des vitesses, de savoir quand peut se produire l'engagement et le désengagement du blocage de l'embrayage. Ce système de blocage d'embrayage entre en fonction au moment où l'effort du moteur et la demande de couple sont amoindris. Le moteur et la transmission sont alors reliés en prise directe. Le désengagement du système de blocage se produit au moment où la charge et la demande

de couple du moteur augmentent et a pour résultat de relier de nouveau le moteur et la transmission au convertisseur de couple.

Contrôle de l'accélérateur

La pression du pied sur la pédale de l'accélérateur influence le changement de vitesse de la transmission. Quand la pédale est à fond de course, la transmission passe automatiquement en vitesse supérieure à la vitesse maximale régularisée du moteur. Quand la pédale n'est pas complètement à fond de course, les passages en vitesse supérieure se font plus tôt et à une vitesse du moteur moins élevée ce qui permet d'obtenir des changements de vitesse plus précis et mieux contrôlés optimisant par le fait même, la performance du véhicule.

Régulation de la rétrogradation

Il est possible de passer en vitesse supérieure ou inférieure même lorsque la pédale d'accélération est à fond de course. Il est cependant préférable d'éviter de rétrograder lorsque le véhicule roule déjà à une vitesse supérieure à la vitesse maximale atteinte en vitesse inférieure. La soupape de rétrogradation est munie d'un mécanisme inhibiteur qui prévient le passage en rapport de vitesse moindre lorsque la vitesse du véhicule est trop élevée. Si on tente d'effectuer une rétrogradation à vitesse trop élevée, les mécanismes inhibiteurs empêcheront cette rétrogradation jusqu'à ce que le véhicule ait atteint une vitesse acceptable.

Usage du moteur pour ralentir le véhicule

Pour se servir du moteur comme ralentisseur, rétrograder à une vitesse inférieure. Si le véhicule roule déjà à une vitesse supérieure à la vitesse maximale du rapport inférieur, appliquer les freins de service de façon à ramener le véhicule à une vitesse acceptable à la rétrogradation.

En comparaison avec la transmission à boîte manuelle, la boîte automatique a une période plus longue de décélération. Avant de s'habituer à cette propriété, il peut être nécessaire de rétrograder manuellement pour réduire la vitesse du véhicule.

Avec l'expérience, le chauffeur d'une transmission à boîte automatique s'habitue à décélérer un peu plus tôt ou à mettre les freins de service en attendant la rétrogradation automatique diminuant par le fait même le recours à la rétrogradation manuelle.

Vérification du niveau d'huile dans la transmission automatique

L'huile de la transmission servant à la fois à refroidir, lubrifier et à transmettre la puissance, il est donc important d'en maintenir en tout temps un niveau approprié. Si le niveau d'huile est trop bas, le convertisseur et le système d'embrayage ne seront pas suffisamment alimentés. Si le niveau d'huile est trop haut, l'huile moussera et entraînera une surchauffe de la

transmission. Le niveau d'huile devrait être vérifié régulièrement.

Méthode de vérification du niveau d'huile

Avant de retirer la jauge à vérification de niveau d'huile, bien nettoyer le contour du tuyau de façon à empêcher poussière et corps étrangers de pénétrer à l'intérieur du système d'huile. La présence d'éléments étrangers pourrait entraîner une usure plus rapide de certaines composantes ou l'obstruction des conduits.

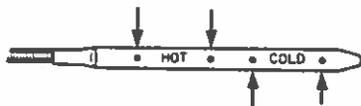
Pour vérifier le niveau d'huile de la transmission, suivre les étapes suivantes:

1. Faire passer le levier de transmission par toutes les vitesses de façon à bien remplir les passages d'huile et le système d'embrayage.
2. Stationner le véhicule en terrain plat, passer en position neutre, appliquer le frein de stationnement et laisser tourner le véhicule au ralenti.
3. Retirer la jauge de vérification, l'essuyer et faire la vérification. Le bon niveau d'huile se situe entre les deux indications de la jauge et varie selon que la vérification est faite à chaud ou à froid.

4. Pour une vérification à chaud, faire fonctionner la transmission à vitesse avant jusqu'à ce que la température normale de fonctionnement soit atteinte, soit de 160 degrés F à 200 degrés F (71 degrés C à 93 degrés C). Pour une vérification à froid, la température de l'huile devrait être comprise entre 80 degrés F et 120 degrés F (27 degrés C et 49 degrés C).

5. Si le niveau d'huile n'est pas satisfaisant, ajouter de l'huile ou en retirer selon le cas jusqu'à ce que le niveau soit adéquat.

Jauge.



Spécification de l'huile

L'huile à transmission automatique Dexron est spécialement recommandée. Lorsque la température ambiante baisse au-dessous de -10 degrés F (-23 degrés C), un système de préchauffage auxiliaire est requis. Avant de faire fonctionner votre transmission automatique la température de l'huile devrait être supérieure à -10 degrés F (-23 degrés C).

■ **Attention:** Toujours stationner le véhicule en plaçant le levier de vitesse en position neutre. Le passage de la position neutre à la position vitesse avant et/ou vitesse arrière doit toujours se faire lorsque le moteur tourne au ralenti.

La grille de transmission ne comporte pas de position de stationnement (park), il faut donc appliquer les freins de stationnement chaque fois que le véhicule est immobilisé.

Avant de faire pousser ou remorquer un véhicule, détacher les joints d'attache entre la transmission et le différentiel ou soulever les roues motrices.

En conduite sur neige ou sur glace, toute accélération ou décélération doit être graduelle.

La transmission ne doit pas être opérée lorsqu'elle surchauffe, lorsqu'elle est bruyante ou que le système d'embrayage glisse. Toute anomalie doit être immédiatement rapportée au personnel responsable de l'entretien des véhicules.

Freins de service

Le système de freinage du véhicule est un système double, le système de freinage avant étant indépendant du système de freinage arrière. Dans le cas d'une baisse de pression du système de freinage arrière, le système de freinage du véhicule devient un système de freinage modulé.

Les freins de service sont appliqués en abaissant la pédale à frein située à gauche de la pédale de l'accélérateur, le degré de freinage variant selon la pression graduelle jusqu'à l'obtention du degré de freinage désiré puis, réduire ensuite la pression du pied selon la réduction de vitesse de telle sorte que lorsque le véhicule s'immobilise, il ne reste qu'une faible pression dans les chambres à air.

Pour un freinage à pleine capacité, la pression d'air du véhicule doit avoir atteint le minimum de 100 psi (690 KPa). Si le témoin lumineux de pression d'air s'allume et que l'avertisseur sonore déclenche, il faut immédiatement immobiliser le véhicule et détecter la cause possible de cette fuite d'air laquelle doit être réparée avant de remettre le véhicule en marche.

Tout problème ou dérangement du système de freinage doit être immédiatement signalé au personnel responsable de l'entretien des véhicules.

● **Avertissements:** Pomper la pédale de freins n'est pas recommandé. Cette méthode n'augmente pas l'efficacité du système de freinage mais au contraire, gaspille l'air et cause l'usure induite des pièces.

Laisser reposer le pied sur la pédale à frein, sans nécessairement freiner, peut faire surchauffer les freins inutilement, endommager les sabots et entraîner l'usure excessive des garnitures.

Toujours mettre le frein de stationnement quand le véhicule est stationné.

Avant d'enlever le frein de stationnement, s'assurer que la pression d'air du système de freinage a atteint le minimum de 100 psi (690 KPa).

Le frein de stationnement ne doit pas servir au freinage de service normal mais peut être utilisé pour immobiliser le véhicule en cas d'urgence.

Freins de stationnement

Les freins de stationnement du véhicule sont des freins à ressort mécanique dont le bouton de contrôle est situé à droite du siège du conducteur monté sur un tableau de commande, lequel est fixé sur la paroi intérieure du garde-conducteur.

En opération normale, le bouton de contrôle des freins de stationnement doit être poussé à fond. Ce système de freinage n'est pas conçu pour être utilisé comme freins de service. Par contre, en cas d'urgence, il peut être utilisé pour venir en aide aux freins de service de façon à pouvoir immobiliser le véhicule.

Pour appliquer les freins de stationnement, le bouton de contrôle doit être tiré vers le haut. Les freins de stationnement doivent être appliqués pour stationner le véhicule.

Avant d'abaisser le bouton de contrôle des freins de stationnement, vérifier le témoin lumineux et l'indicateur sonore de pression d'air de façon à s'assurer que la pression d'air du système de freinage atteint le minimum de 100 psi (690 KPa).

Freins d'urgence (A)

En condition normale d'opération, si le véhicule ne s'immobilise pas à l'application des freins de service, pour quelque raison que ce soit, mettre les freins d'urgence, en tirant vers le haut le bouton de contrôle des freins de stationnement. Ce bouton déclenchera l'application des freins à ressort qui s'appliqueront à fond sur les roues motrices et qui immobiliseront le véhicule.

En condition normale d'opération, si la pression d'air du système de freinage avant et du système de freinage arrière tombe à moins de 30 psi (207 KPa), les freins de stationnement d'urgence s'appliqueront immédiatement à fond sur

l'essieu motrice pour immobiliser le véhicule. La cause de la diminution de pression d'air des systèmes doit être identifiée et corrigée avant de reprendre la route avec le véhicule.

Le témoin lumineux de pression d'air s'allume et l'avertisseur sonore se fait entendre lorsque la pression d'air de l'un ou des deux systèmes tombe à moins de 60 psi (414 kpa). Dès lors, le véhicule doit être immobilisé et le problème signalé au personnel responsable de l'entretien des véhicules.

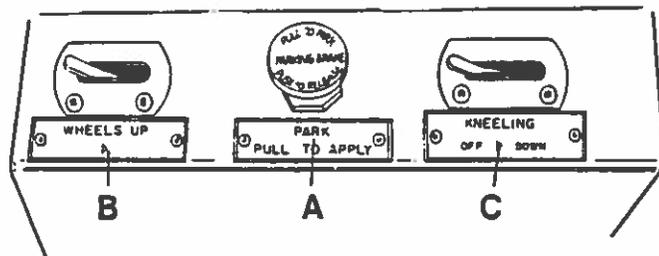
Essieu auxiliaire escamotable (B)

L'essieu auxiliaire escamotable fait partie de l'équipement standard et se trouve derrière l'essieu motrice du véhicule. Il est commandé par un interrupteur qui se trouve à droite du siège du conducteur voisin du bouton de contrôle des freins de stationnement. Les deux positions possibles de l'interrupteur sont (en haut) et (en bas) correspondant évidemment à la position désirée de l'essieu auxiliaire. La position de l'essieu auxiliaire est contrôlée par la pression d'air.

Les freins du système arrière sur l'essieu auxiliaire ne s'appliquent que lorsque l'essieu auxiliaire est en position normale d'opération (en bas). Ne jamais abaisser l'essieu auxiliaire lorsque l'autocar est en mouvement.

Système d'abaissement de la suspension avant (C)

Ce système permet aux passagers d'avoir accès à l'intérieur du véhicule sans aucune difficulté. L'avant du véhicule s'abaisse de telle sorte que la marche d'entrée devient très facile d'accès pour les passagers. Pour opérer, arrêter le véhicule, placer la transmission au point mort, appliquer le frein de stationnement puis placer le levier de commande du système à la position «ON». Pour désengager, inverser la marche à suivre.



SORTIES DE SECOURS

Sorties de secours au toit



Sortie de secours au toit

1. Trappe de secours.
2. Décalque d'instructions.
3. Poignée de la trappe.

À l'arrière du véhicule, une trappe de secours au toit s'ouvre de l'intérieur pour laisser sortir les passagers. En cas d'urgence, la trappe peut s'ouvrir en tirant la poignée à fond pour déverrouiller, en tenant la poignée en place et en poussant la trappe vers l'extérieur.

Des instructions à cet effet sont apposées à l'intérieur du véhicule, sur la trappe de la sortie de secours.

Sorties de secours fenêtres latérales

En cas d'urgence, plusieurs fenêtres latérales, dans la section des passagers, de chaque côté du véhicule, peuvent s'ouvrir de l'intérieur.

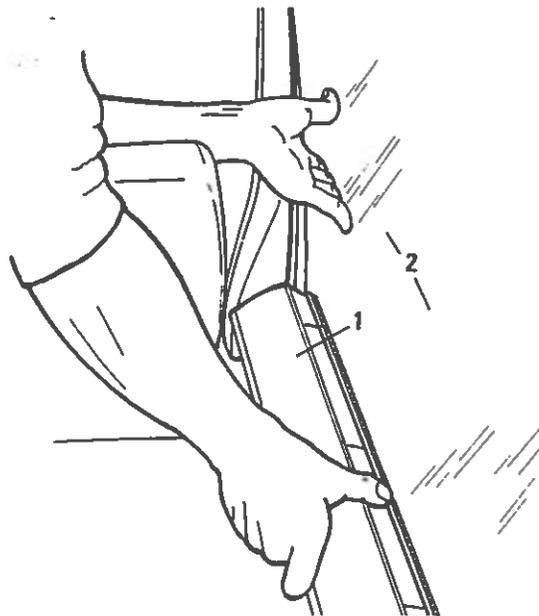
Procéder comme suit pour opérer.

Le Mirage XL

Ces fenêtres ouvrantes peuvent être ouvertes en relevant la barre d'aluminium du bas de la fenêtre et en poussant la fenêtre ouvrante vers l'extérieur. Des instructions à cet effet sont apposées sur la barre d'aluminium de chacune de ces fenêtres ouvrantes.

Sortie de secours fenêtres latérales

1. Barre d'aluminium de déverrouillage.
2. Fenêtre latérale.

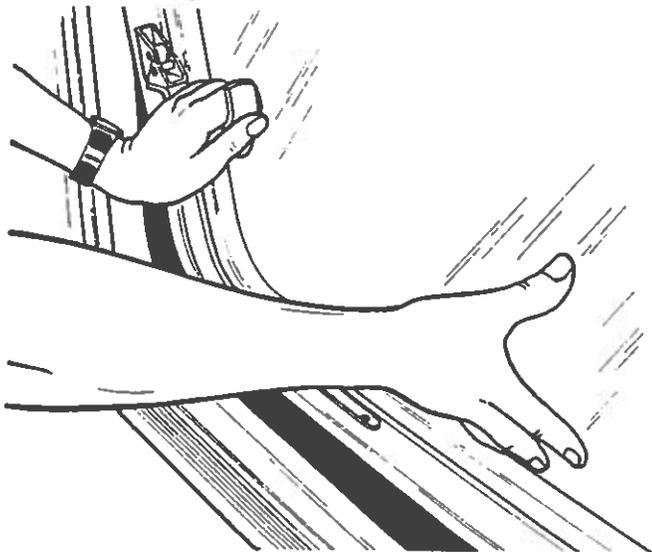


■ **Attention:** Toutes les sorties de secours doivent être fermées en condition normale d'opération.

Ne pas fermer les fenêtres ouvrantes trop brusquement de façon à éviter du dommage inutile.

Marathon XL

Les fenêtres ouvrantes peuvent être ouvertes en tirant sur la poignée spéciale prévue à cette fin puis en poussant sur le bas de la fenêtre. Des instructions à cet effet sont apposées sur le châssis des fenêtres.



LUMIÈRES

Toutes les lumières intérieures et extérieures peuvent être allumées, que l'«interrupteur de l'allumage» soit en position marche (on) ou en position arrêt (off). Toutes ces lumières à l'exception des lumières du compartiment à moteur, des compartiments à bagages, des lumières de recul et d'arrêt et de la lumière du compartiment de toilette sont contrôlées par des interrupteurs localisés dans le compartiment du conducteur.

● **Avertissement:** Toujours allumer les signaux de détresse lorsque le véhicule est stationné ou immobilisé sur la route, en cas d'urgence, de jour ou de nuit.

Interrupteur général d'éclairage

Un seul interrupteur général sur le tableau de commande principal, à droite du conducteur, commande les phares, les feux de position, les feux arrière, les feux de la plaque d'immatriculation, de l'entrée, des sorties d'urgence, les plafonniers de l'allée centrale et l'éclairage du tableau de bord. Tous ces feux s'allument lorsque l'interrupteur est à la position (head-mark-tail). Les feux de l'entrée ne s'allument que lorsque la porte d'entrée est ouverte.

En position (tail-mark), tous les feux s'allument également sauf les phares avant.

L'inverseur-route-croisement sur le plancher à gauche du conducteur permet de sélectionner les feux de route ou de croisement. Quand les feux de route sont allumés, le témoin lumineux des feux de route s'allume sur le tableau des jauges et témoins.

Lampes de lecture

Les lampes de lecture sont commandées de deux façons. L'interrupteur des lampes de lecture monté sur le tableau de commande principal, à droite du conducteur, met en circuit tout le système électrique des lampes à lecture lorsqu'à la position marche (on). Chacune des lampes peut par la suite être allumée par le passager au moyen du commutateur incorporé en son support.

Les lampes de lecture sont installées sous les porte-colis de chaque côté du véhicule. Leur faisceau est ajusté et dirigé de façon à fournir à chaque passager, un éclairage approprié.

Phares antibrouillard (optionnel)

L'interrupteur des phares antibrouillard localisé sur le tableau de commande principal, à droite du conducteur commande en plus des phares antibrouillard, les feux de position avant et arrière, les sorties de secours et l'entrée. Là encore, les feux de l'entrée ne s'allument que lorsque la porte est ouverte.

Il ne faut pas oublier de retirer les protecteurs de plastique qui recouvrent les phares antibrouillard avant de les utiliser. De plus, les phares antibrouillard doivent être éteints une fois le véhicule immobilisé.

Plafonniers du compartiment du conducteur

L'interrupteur des plafonniers du compartiment du conducteur est localisé sur le tableau de commande latéral, à gauche du conducteur. Cet interrupteur en position marche (on) allume deux plafonniers situés juste au-dessus du conducteur. On les allume souvent au moment où les passagers montent ou descendent du véhicule.

Plafonniers

L'interrupteur des plafonniers est localisé sur le tableau de commande latéral et contrôle les plafonniers installés au milieu de l'allée centrale. Ces lumières sont généralement allumées lorsque le véhicule s'arrête pour permettre aux passagers de se préparer à descendre.

Lumières des compartiments à bagages

La lumière des compartiments à bagages, du compartiment électrique avant et celle du compartiment à batteries s'allument automatiquement lorsque l'on ouvre la porte du compartiment.

Manette du clignotant

La manette du clignotant se trouve à gauche de la colonne de direction sous le volant. Lorsque la manette est poussée vers l'avant, le clignotant avant et arrière droit fonctionne. Lorsque la manette est tirée vers le conducteur, le clignotant avant et arrière gauche fonctionne. Dans chaque cas, le témoin lumineux du clignotant correspondant fonctionne également. Une fois le virage complété, la manette revient automatiquement en position centrale.

Signaux de détresse

La commande des signaux de détresse se trouve sur le tableau de bord avant. Lorsqu'on appuie sur ce bouton, tous les clignotants s'allument en même temps de même que leur témoin lumineux respectif.

Éclairage à l'arrêt (optionnel)

Une connexion extérieure permet l'usage à l'intérieur d'un système d'éclairage de 110 volts durant les opérations de nettoyage ou d'entretien du véhicule.

La connexion extérieure du système d'éclairage à l'arrêt se situe à l'avant gauche du véhicule, entre la porte du compartiment de direction et l'essieu avant. Un câble électrique de type à prise de terre, branché à cet endroit allume un éclairage fluorescent à l'intérieur du véhicule. Le coupe-circuit de ce système d'éclairage à l'arrêt se trouve dans le compartiment de direction, sous le plancher du compartiment du conducteur. Une fois ouvert, ce coupe-circuit doit être manuellement refermé.

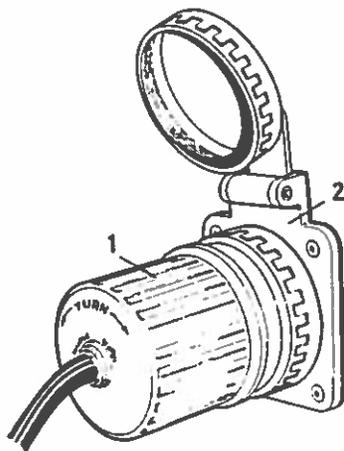
La source externe de courant doit être une source de courant alternatif de 110 volts, 60 cycles.

Le câble doit être débranché avant de déplacer le véhicule.

CHAUFFAGE & CLIMATISATION

Prise extérieure pour l'éclairage à l'arrêt

1. Connexion électrique femelle (twist type).
2. Connexion électrique mâle.

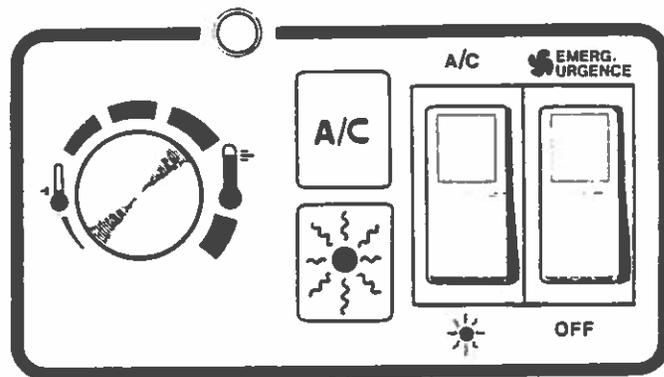


■ **Attention:** En cas d'urgence, lorsque le véhicule est stationné dans un endroit exposé, il faut absolument allumer les signaux de détresse.

Éviter l'usage des lumières lorsque le moteur du véhicule n'est pas en opération.

Pour fonctionner, le système de chauffage et le système de climatisation exigent que le moteur tourne et que la génératrice fournisse le courant nécessaire.

Chauffage et climatisation des passagers

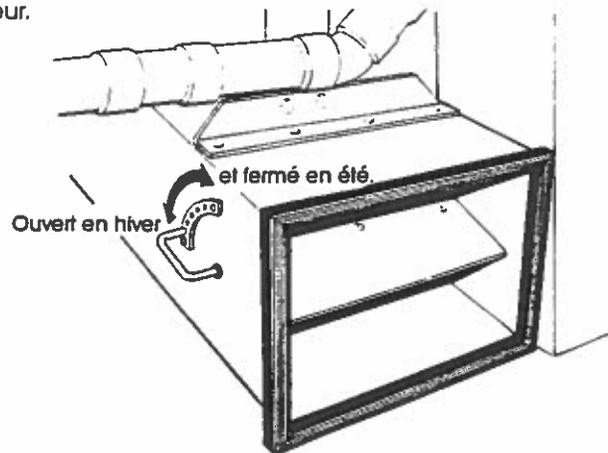


L'interrupteur des systèmes de chauffage et de climatisation des passagers se trouve sur le tableau de commande avant à la droite du chauffeur. Pour faire fonctionner le système de chauffage des passagers, il suffit d'amener cet interrupteur à la position chauffage.

Le régulateur de température monté sur le même tableau permet de régler la température désirée dans les limites de 65 degrés F à 78 degrés F (18 degrés C à 26 degrés C). Le système est conçu pour maintenir automatiquement la température intérieure dans des limites très rapprochées du niveau de température choisi.

Le témoin lumineux du système de chauffage s'allume de concert avec la circulation d'eau du système.

Pour augmenter ou diminuer la quantité d'air frais admise à l'intérieur du système de chauffage, vous devez ouvrir ou fermer de façon graduelle la porte d'admission d'air du condenseur.



Pour faire fonctionner le système de climatisation des passagers, l'interrupteur des systèmes de chauffage et de climatisation des passagers doit être amené à la position climatisation (A/C). Le régulateur de température permet de régler la température de l'air climatisé au niveau désiré. Lorsque le régulateur est tourné en position de réchauffement ou de refroidissement, la résistance du senseur du thermostat augmente ou diminue, ce qui fait augmenter ou diminuer la température maintenue par le thermostat. Le témoin lumineux du système de climatisation clignote ou reste allumé lorsque le système de climatisation est en dérangement. Si le témoin lumineux s'allume ou clignote, arrêter le système de climatisation et rapporter le problème au personnel responsable de l'entretien des véhicules.

Remarque: Pour faire fonctionner le système de climatisation lorsque l'autocar est arrêté, faire tourner le moteur au ralenti accéléré en plaçant l'interrupteur du ralenti accéléré localisé sur le tableau de commande principal, en position marche (on). Lorsque la climatisation fonctionne, les vitres devraient être fermées et les portes ne devraient pas être ouvertes plus longtemps que nécessaire.

Chauffage, dégivrage et climatisation

Le conducteur dispose d'un système de chauffage et de dégivrage indépendant du système de chauffage des passagers. La vitesse de soufflerie du système de chauffage du chauffeur est commandée par un interrupteur localisé à droite du conducteur.

Pour obtenir de la chaleur, le thermostat du système de chauffage du chauffeur localisé à sa droite, doit être en position ouverte. Le degré d'ouverture du thermostat détermine la température de l'air du système de chauffage et de dégivrage.

Pour régler la vitesse du ventilateur, tourner le bouton de commande à la position désirée.

Le système de climatisation du chauffeur ne peut fonctionner que de concert avec le système principal.

Il faut fermer le thermostat du système de chauffage du chauffeur pour assurer le fonctionnement du système de climatisation à pleine capacité. L'interrupteur du système de dégivrage règle la circulation de l'air climatisé qui arrive par les orifices suivants: les conduits du dégivreur de pare-brise, l'évent du chauffeur et l'évent du système de chauffage aux pieds du chauffeur.

Par temps humide, le système de climatisation peut aider au dégivrage du pare-brise.

■ **Attention:** Pour régler la température du système de climatisation du chauffeur, tourner le thermostat dans le sens des aiguilles d'une montre pour abaisser la température et dans le sens inverse pour l'élever.

Une température trop élevée dans le compartiment du chauffeur peut favoriser la somnolence et nuire à la capacité

de bien conduire le véhicule. Elle peut également affecter la température de la section des passagers.

Ventilation

Il faut viser à laisser entrer autant d'air frais que possible sans nuire au fonctionnement des systèmes de chauffage et de climatisation. Cependant, dans des conditions extrêmes de température, quand le système doit fonctionner à pleine capacité, s'assurer que tous les orifices d'entrée ou de sortie d'air sont bien fermés.

Il ne faut pas oublier que l'intérieur du véhicule doit toujours être légèrement pressurisé, de sorte que, poussière et humidité ne puissent s'y introduire.

Les systèmes de chauffage et de climatisation sont conçus pour permettre une certaine introduction d'air frais en provenance de l'extérieur.

En cas de défectuosité du système de climatisation, on peut avoir recours pour la ventilation d'urgence à des bouches d'aération de secours situées au toit près des extrémités avant et arrière du véhicule. Elles s'ouvrent et se placent de six façons différentes pour régler la circulation de l'air à l'intérieur du véhicule. Ces bouches d'aération de secours sont disponibles en option.

Ventilation d'urgence

Vous devez aussi appuyer sur le bouton de ventilation d'urgence et régler la vitesse du ventilateur au besoin.

Tout problème relatif au système de climatisation doit être immédiatement signalé au personnel responsable de l'entretien des véhicules.

TOILETTE

Le compartiment de la toilette localisé à l'arrière droit du véhicule (côté porte d'entrée) comprend les équipements suivants: une toilette chimique à évacuation, un lavabo, un miroir, un panier à rebuts et un distributeur de papier hygiénique.

En verrouillant la porte du compartiment de la toilette, la lumière fixée sur le mur extérieur de la toilette, juste au-dessus du porte-colis, s'allume de même que le témoin lumineux du compartiment de la toilette lequel est localisé face au chauffeur sur le tableau des jauges et témoins.

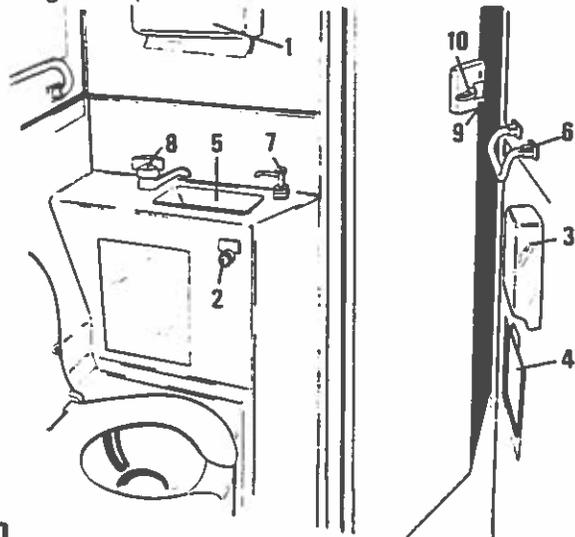
En cas d'urgence, le passager peut actionner un avertisseur sonore qui se fait entendre dans le compartiment du chauffeur, en appuyant sur le bouton, spécialement conçu à cet effet, fixé sur le mur intérieur du compartiment de la toilette.

Un réservoir auxiliaire supplémentaire permettant l'évacuation du réservoir principal de la toilette est disponible en option. Ce réservoir permet un usage prolongé de votre compartiment de toilette. De façon à évacuer le contenu du réservoir principal dans le réservoir auxiliaire, il suffit de tirer manuellement la soupape d'évacuation localisée dans le compartiment à moteur, à mi-chemin entre les deux réservoirs.

Le compartiment de la toilette possède son propre système de ventilation qui ne fonctionne que lorsque le moteur du véhicule fonctionne.

Toilette

1. Dispenseur de serviette.
2. Poignée d'évacuation.
3. Dispenseur de papier hygiénique.
4. Fianier à rebuts.
5. Lavabo.
6. Poignée de sécurité.
7. Dispenseur de savon liquide.
8. Soupape d'alimentation d'eau.
9. Verrou de la porte.
10. Poignée de porte.



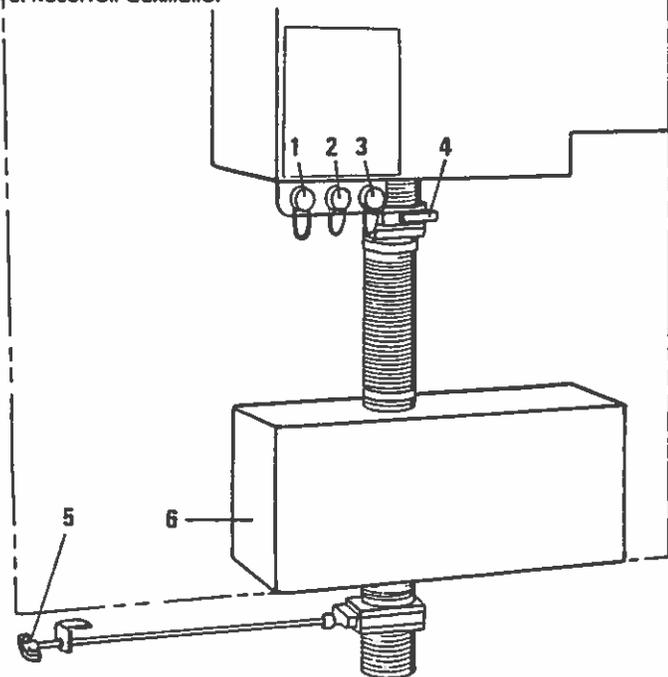
Évacuation

Règle générale, l'évacuation et le remplissage des réservoirs du compartiment de la toilette doivent être réservés au personnel responsable de l'entretien des véhicules. Les instructions données ci-dessous concernent uniquement des situations d'urgence telles que panne de moteur du véhicule ou panne du système de chauffage à température sous le point de congélation. Dans de telles conditions, les réservoirs se doivent d'être vidangés de façon à prévenir les dommages possibles causés par la congélation.

Avant de vidanger les réservoirs, placer l'autocar au-dessus d'une bouche d'égout ou de quelque autre installation qui satisfasse aux exigences d'hygiène locales. Tirer la poignée de la soupape à tiroir localisée sur le tuyau de vidange du côté droit du compartiment à moteur. Pour nettoyer à fond les réservoirs, maintenir la soupape en position ouverte et verser de l'eau sous pression à l'intérieur.

En cas d'urgence, le réservoir d'eau fraîche localisé derrière le mur du compartiment de la toilette peut être vidangé en poussant et maintenant enfoncée la soupape à ressort en rappel de l'évier ou encore en mettant en circuit la soupape de vidange du réservoir dont la commande se trouve dans le compartiment à moteur tout près des autres connexions du compartiment de la toilette.

1. Circuit de remplissage du réservoir d'eau fraîche.
2. Circuit de remplissage du réservoir de toilette.
3. Circuit de remplissage du réservoir de la cuisinette.
4. Contrôle d'évacuation du réservoir de toilette.
5. Contrôle d'évacuation du réservoir auxiliaire.
6. Réservoir auxiliaire.



Après une évacuation d'urgence, le compartiment de la toilette devrait être soumis à un entretien régulier général avant de servir à nouveau. Dans des conditions de température sous le point de congélation, le réservoir principal de la toilette devrait être rempli d'un mélange de 8 litres d'antigel et de 8 litres d'eau.

■ **Attention:** L'entretien des réservoirs du compartiment de toilette ne doit se faire que lorsque des installations pourvues de l'équipement nécessaire sont disponibles.

Après une évacuation d'urgence, le compartiment de la toilette doit être soumis à un entretien régulier de la part du personnel responsable de la maintenance des véhicules.

Par temps froid, ne pas laisser d'eau dans le réservoir d'eau fraîche, afin qu'elle ne gèle et n'endommage le réservoir et les conduits.

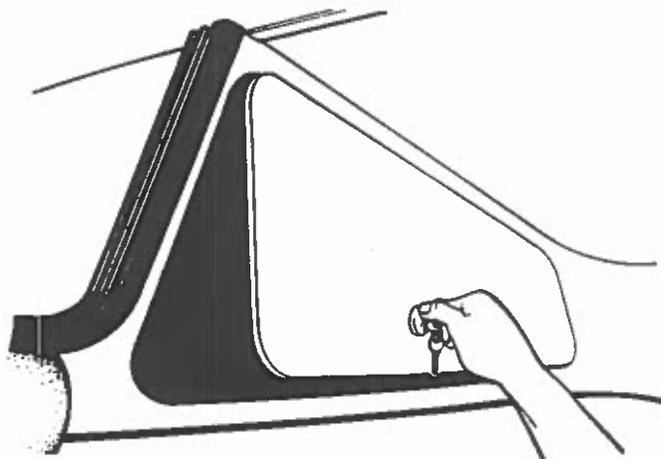
● **Avertissement:** Ne pas remplir le réservoir d'eau avec de l'antigel.

COMPARTIMENTS INTÉRIEURS

Les compartiments intérieurs suivants s'appliquent au modèle Marathon XL seulement.

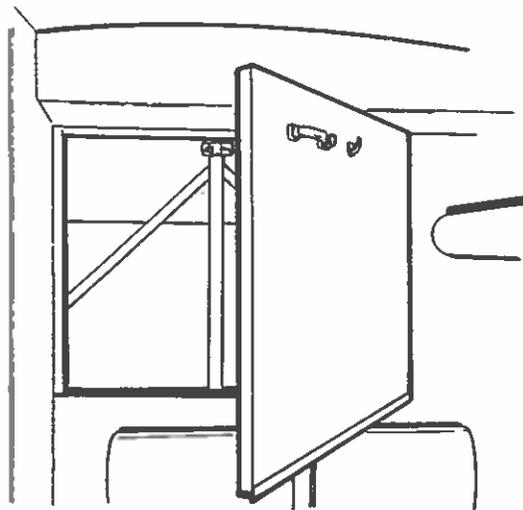
Compartiment à bagages du conducteur

Deux (2) compartiments à bagages sont accessibles au plafond de la section du conducteur. Pour ouvrir, il faut déclencher la serrure. Ces compartiments devraient être utilisés pour ranger les effets personnels du conducteur et/ou de l'hôtesse.



Compartiment arrière

Ce compartiment devrait être utilisé pour ranger des produits de nettoyage et autres effets.

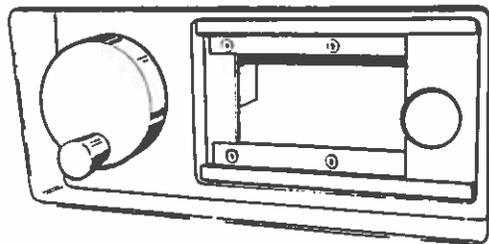


Enseigne de destination

Procéder comme suit pour opérer:

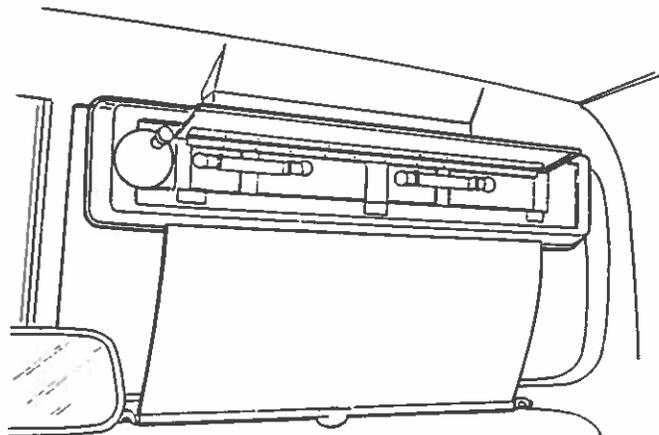
Marathon XL:

Abaisser le pare-soleil du conducteur et déplacer la porte de l'enseigne de destination vers la droite. Tourner le contrôle vers la droite ou la gauche jusqu'à ce que la destination voulue apparaisse sur l'enseigne de destination. Fermer la porte coulissante et relever le pare-soleil.



Le Mirage XL

Tourner le contrôle vers la droite ou vers la gauche jusqu'à ce que la destination voulue apparaisse sur l'enseigne de destination.

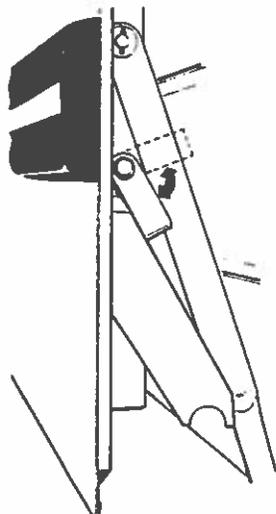


COMPARTIMENTS EXTÉRIEURS

Les illustrations des vues extérieures du véhicule identifient les différents compartiments et les portes d'accès à ces compartiments. Les explications ci-dessous concernent le fonctionnement des portes des compartiments les plus importants.

Compartiment à bagages

Pour ouvrir, débarrer la serrure avec la clé, placer les doigts sous la poignée de verrouillage, soulever vers l'extérieur puis saisir la tige de halage de la poignée et la soulever vers le haut. La porte doit être ouverte complètement et repoussée légèrement vers le haut pour s'assurer que le verrou de sécurité est bien engagé.



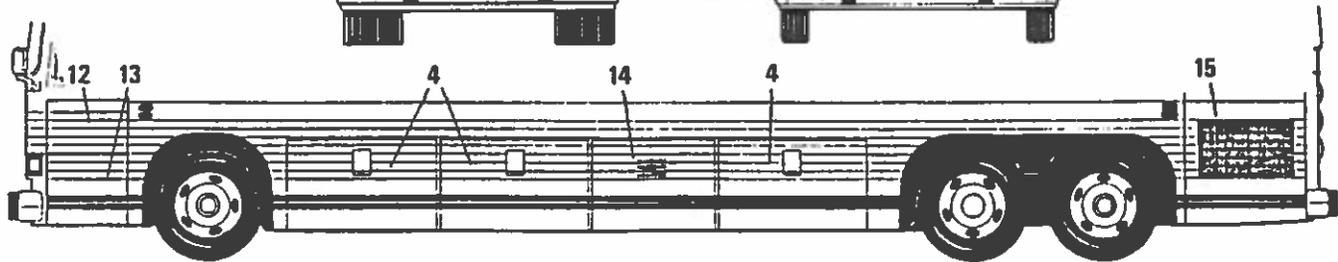
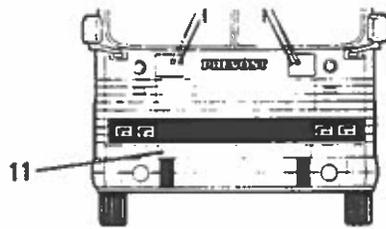
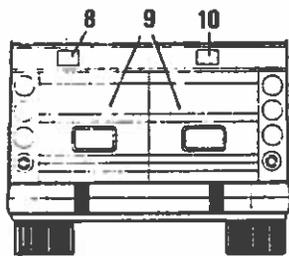
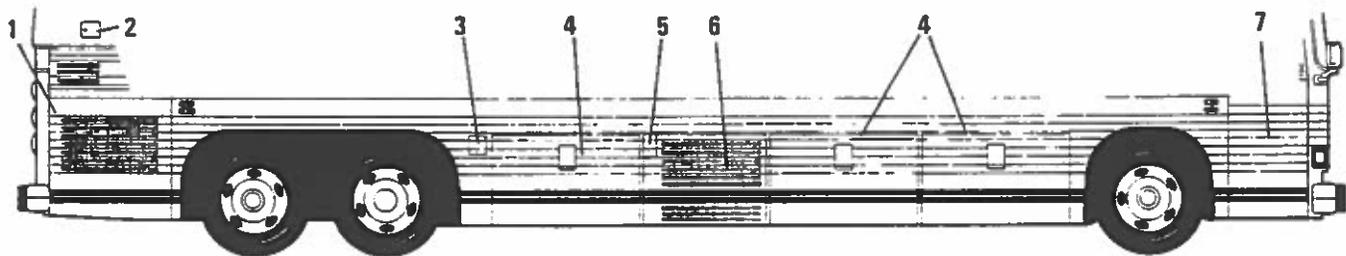
Pour refermer la porte, dégager d'abord à l'aide de vos doigts le verrou de sécurité, saisir la tige de halage de la poignée, abaisser la porte à bagage le plus loin possible, soulever la poignée de verrouillage, fixer en place le bas de la porte à bagages et rabaisser à fond la poignée de verrouillage de la porte à bagages.

■ **Attention:** Les portes à bagages doivent être manipulées avec soin.

● **Avertissement:** Toujours s'assurer qu'en position ouverte ou fermée, le mécanisme de verrouillage des portes à bagages est bien engagé.

Compartiments extérieurs

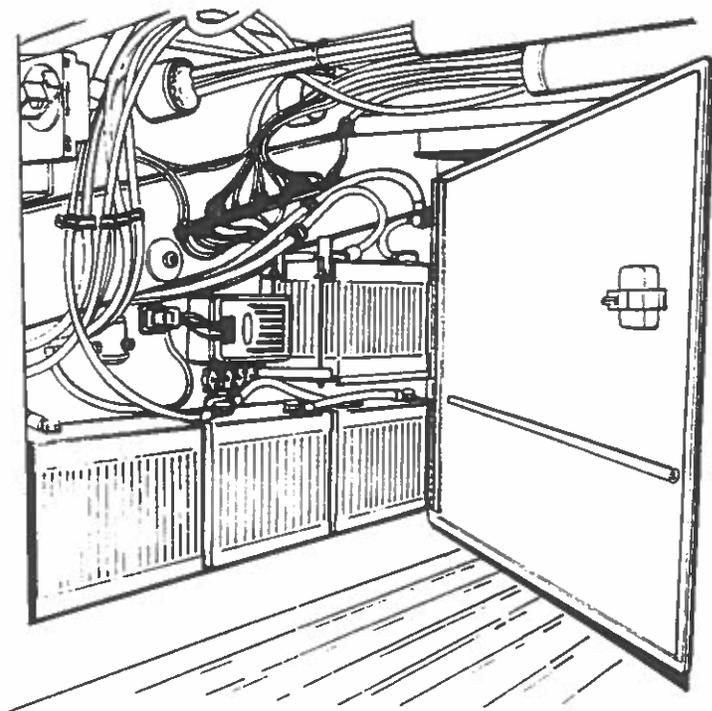
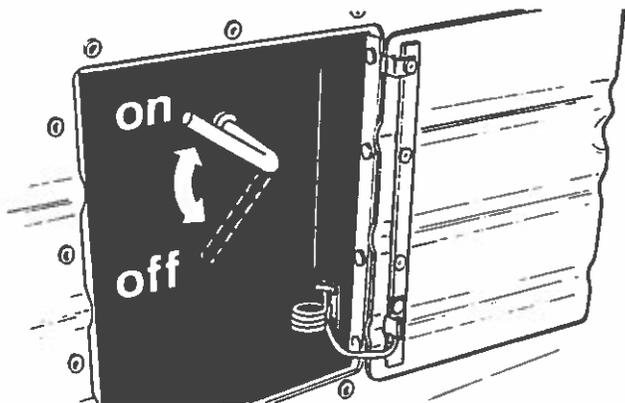
1. Porte du compresseur d'air conditionné
2. Porte d'accès au compartiment de la toilette.
3. Porte d'accès à l'intercepteur des batteries.
4. Porte compartiment à bagages.
5. Porte de remplissage du réservoir de carburant.
6. Compartiment de chauffage et de climatisation.
7. Porte d'entrée.
8. Porte de remplissage du liquide de refroidissement du moteur.
9. Porte compartiment moteur.
10. Porte de remplissage de la réserve d'huile à moteur.
11. Compartiment de la roue et du pneu de secours.
12. Compartiment électrique avant.
13. Compartiment de direction.
14. Compartiment de l'air conditionné.
15. Porte du radiateur.



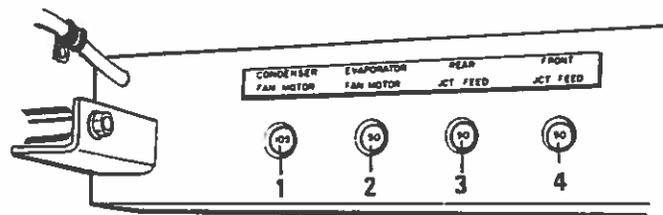
Compartiment des batteries

Les batteries sont accessibles par l'intermédiaire d'une porte d'accès située à l'intérieur du premier compartiment à bagages en partant de l'arrière du véhicule. Quatre (4) batteries sont utilisées et elles sont du type sans entretien. En positionnant la manette de l'interrupteur des batteries à la position «off», l'alimentation électrique en provenance des batteries est suspendue.

■ **Attention:** Lorsque l'autocar est stationné pour la nuit ou pour de plus longues périodes, l'interrupteur principal des batteries doit être placé à la position arrêt (off).



Quatre (4) coupe-circuit sont installés au plafond du même compartiment que celui dans lequel se trouve la porte d'accès aux batteries.



1. Moteur du condenseur — 105 amp.
2. Moteur de l'évaporateur — 90 amp.
3. Alimentation arrière — 90 amp.
4. Alimentation avant — 90 amp.

Compartiment moteur

Les portes à charnière ou compartiment à moteur suspendu par le côté, sont contrôlées par une poignée de verrouillage sise au centre gauche du panneau de droite. Pour ouvrir les portes, tourner la poignée et tirer. Pour fermer les portes, dégager le mécanisme de verrouillage localisé dans la partie supérieure de chaque porte en poussant légèrement du doigt et fermer les portes lentement à tour de rôle, en commençant toujours par la porte du côté du chauffeur.

Compartiment de la roue et du pneu de secours

Compartiment de la roue et du pneu de secours

1. Chaîne de retenue.
2. Support et glissière.
3. Poignée de halage du pneu.



La roue et le pneu de secours sont rangés dans un compartiment qui se trouve derrière le pare-chocs avant. Avec la clef de roue, desserrer les deux boulons qui maintiennent le pare-

chocs en place. Le pare-chocs et la porte du compartiment s'abaisseront alors en position ouverte.

Pour sortir la roue de secours, desserrer le tourniquet pour libérer l'ensemble de la roue et de son support. Tirer ensuite la roue en la faisant aisément glisser sur son support.

■ **Attention:** Bien s'assurer que les boulons qui maintiennent le pare-chocs en place sont suffisamment resserrés après avoir refermé la porte.

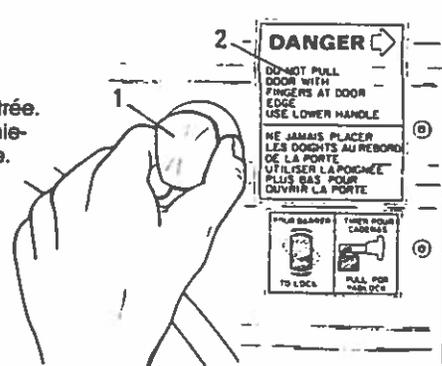
Porte d'entrée

La porte d'entrée du véhicule équipée d'un système de verrouillage à pression d'air est opérée par l'intérieur par une poignée montée sur le tableau de bord à droite du chauffeur qui commande le verrouillage à air et ouvre ou ferme la porte. Tourner la poignée dans le sens des aiguilles d'une montre pour fermer la porte et dans le sens inverse pour l'ouvrir.

Dans l'éventualité que cette poignée ne puisse activer le mécanisme de verrouillage à air, un interrupteur d'annulation désengage le verrouillage à air quelle que soit la position de la poignée de la porte d'entrée. Cet interrupteur est monté sur le tableau de bord à droite du chauffeur juste sous les commandes des essuie-glaces et la commande du lave-glace.

La porte d'entrée s'ouvre et se ferme également de l'extérieur à l'aide de la poignée en acier inoxydable située à gauche du cadre de la porte d'entrée. Pour ouvrir la porte de l'extérieur, tourner cette poignée dans le sens des aiguilles d'une montre tel qu'illustré sur le décalque collé sous la poignée. Pour la fermer, d'abord la pousser en position fermée puis tourner la poignée d'acier inoxydable dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.

Porte d'entrée
1. Poignée porte d'entrée.
2. Instructions de manie-
ment de la poignée.

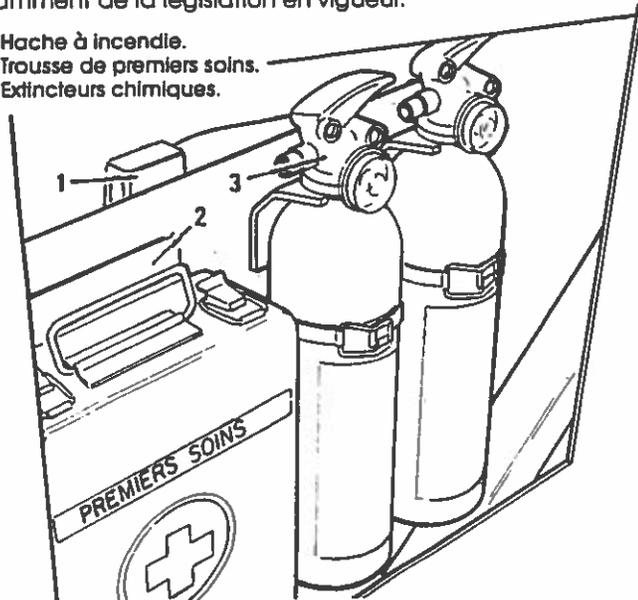


Lorsque l'autocar est stationné pour un certain temps, il est recommandé de verrouiller le mécanisme de fermeture de la porte d'entrée avec un cadenas qui doit être inséré dans la fige de la poignée extérieure en acier inoxydable. Une fois verrouillée, la poignée extérieure doit être tournée dans le sens des aiguilles d'une montre de façon à désengager le verrou à air.

ASSISTANCE À L'OPÉRATEUR

Pour les cas d'urgence, on trouvera l'équipement de secours et de premiers soins dans la paroi latérale des marches d'entrée, sous le panneau de modestie, derrière une porte de fibre de verre. Cet équipement comporte généralement une trousse de premiers soins, une hache à incendie et des extincteurs chimiques. Le nombre, la dimension des articles et même dans certains cas, leur emplacement peuvent varier dépendamment de la législation en vigueur.

1. Hache à incendie.
2. Trousse de premiers soins.
3. Extincteurs chimiques.



Si vous avez besoin d'assistance:

1. Référez-vous au répertoire des centres de service fourni avec votre véhicule.
2. Si votre problème demeure non résolu, contactez le département de service après-vente du plus près distributeur.
3. Si après tous ces efforts, vous n'êtes pas satisfait, veuillez s.v.p. contacter le gérant de service de Prévost Car Inc. à (418) 883-3391 ou par télex: 051-2257.

VÉRIFICATION QUOTIDIENNE

Points à vérifier

Niveau du liquide de refroidissement — Ouvrir le robinet. Si l'eau coule, le niveau est suffisant.

Huile à moteur — Vérifier le niveau. Si nécessaire, en ajouter ou transvaser du contenant de réserve d'huile.

Transmission — Vérifier le niveau d'huile.

Servodirection — Vérifier le niveau d'huile.

Courroies et tendeurs — Vérifier l'usure des courroies et la longueur de course des tendeurs.

Pneus et roues — Vérifier tous les pneus et s'assurer que tous les écrous de roue sont bien serrés. La roue de secours peut être vérifiée par la porte inférieure avant gauche.

Fuites — Vérifier tout le tour du véhicule et à l'intérieur des compartiments.

Outils et pièces de rechange — Vérifier la présence des items suivants: clef pour écrous de roue, pneu de secours, clef de serrure, courroies de remplacement, réflecteur, trousse de premiers soins, extincteur chimique et vérin hydraulique.

Compartiment toilette — Vérifier la propreté, la provision de papier hygiénique, de serviette et d'eau.

Portes — Vérifier si toutes les portes sont bien fermées.

Jauges et avertisseurs sonores — Tous les indicateurs devraient donner une lecture normale. Aucun témoin lumineux ou avertisseur sonore ne devrait fonctionner. Si un témoin lumineux ou un avertisseur sonore fonctionne, signaler le fait au personnel d'entretien.

Compartiment du conducteur — Régler le rétroviseur, le siège du conducteur et vérifier la course de la pédale d'embrayage.

Freins de service — Surveiller la pression d'air. Le moteur arrêté, les freins non appliqués, la perte d'air ne devrait pas dépasser 3 psi (20.7 KPa). Les freins appliqués à fond, la perte ne devrait pas dépasser 7 psi (42.3 KPa).

Freins de stationnement et d'urgence — Quand la pression a atteint 60 psi (414 KPa) évacuer l'air jusqu'à ce que l'avertisseur sonore déclenche et le bouton relève.

Annulation des freins — S'assurer que le bouton de commande est en position levée.

Général — Vérifier la condition générale du véhicule et inspecter visuellement les boulons et écrous.

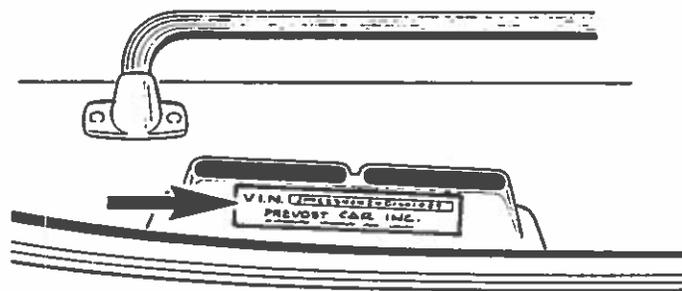
FICHE TECHNIQUE

| | | | |
|--|---------------------------------------|---|----------------------------|
| Longueur du véhicule (maximum) | 40 pi (1 219 cm) | Capacité totale du carter du moteur | |
| Hauteur du véhicule (maximum) | 128 po (325 cm) | Transmission automatique | 7,2 gal. US (27,3 litres) |
| Largeur du véhicule (maximum) | 102 po (260 cm) | Transmission manuelle | 6,6 gal. US (25 litres) |
| Rayon de braquage | 43 pi (1 310 cm) | Capacité totale de la transmission | |
| Dimension du pneu | | Transmission manuelle 6 vitesses | 4,5 gal. US (17 litres) |
| Pneu à chambre | 11 x 20 | Transmission automatique | 8,1 gal. US (30,7 litres) |
| Pneu sans chambre | 12 x 22,5 | Capacité de la direction hydraulique | 9,6 ptes US (9,1 litres) |
| Capacité totale du réservoir de carburant | 160 U.S. gal. (606 litres) | Capacité totale de l'essieu arrière | |
| Carburant | ASTM no. D 975 recommandée acceptable | À disque de retenue d'huile | 13,7 ptes US (13 litres) |
| Qualité no. 1 | | À réservoir de graisse | 13,2 ptes US (12,5 litres) |
| Qualité no. 2 | | | |
| Capacité du système de refroidissement | 27,6 gal. US (104,5 litres) | | |
| (incluant le système de chauffage) | | | |

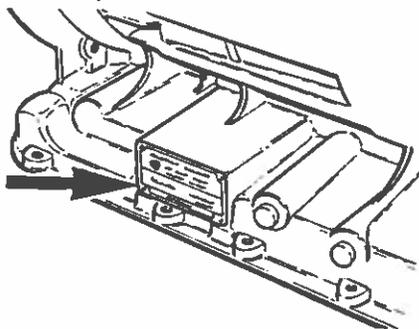
IDENTIFICATION DU VÉHICULE

Les composantes principales de votre véhicule, telles que moteur, transmission et châssis sont identifiées par des numéros de série différents. Ils sont situés comme suit:

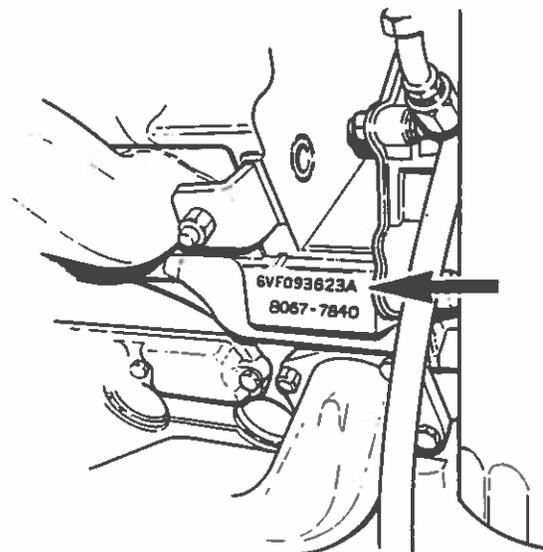
Chassis



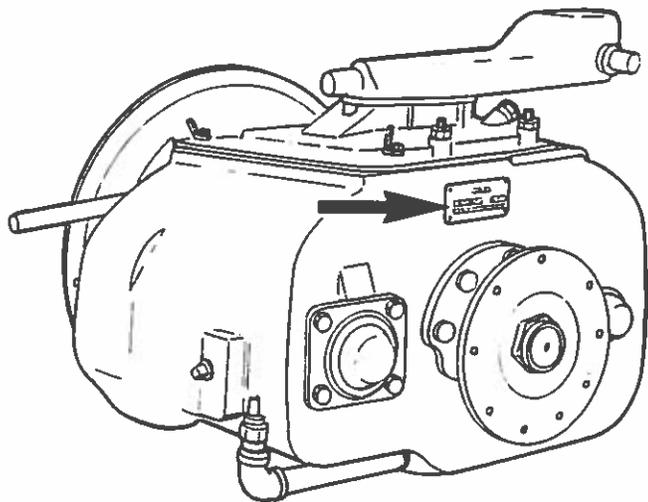
Trans. Automatique



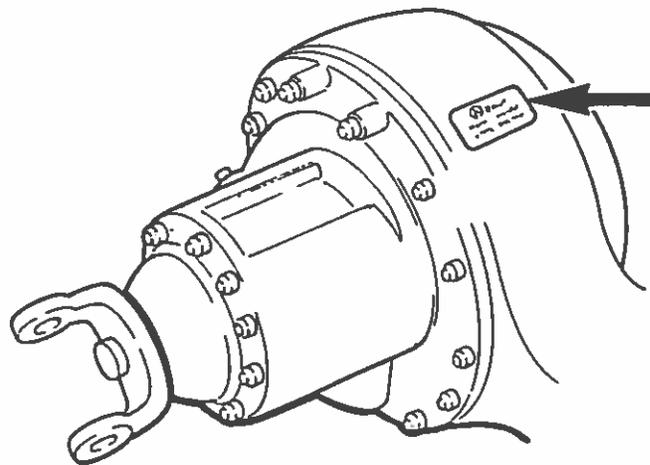
Moteur



Trans.Manuelle



Différentiel



Remarque: Nous vous recommandons fortement de prendre en note les numéros de série des composants de votre véhicule.

DISTRIBUTEURS ET ENTREPÔTS

Distributeurs:

Prevost Car, Inc.
1011 Hudson Avenue
Ridgefield, New Jersey 07657
(201) 941-3300

Prevost Car, Inc.
22831 Frampton Avenue
Torrance, California 90501
(213) 325-6643

Levett Inter-City Coach Sales, Ltd.
440 Brooksbank Avenue
North Vancouver, B.C.
V7J 2C2
(604) 980-0545

Central States Prevost, Inc.
2513 East Higgins Road
Elk Grove Village, Illinois 60007
(312) 364-4788

Bus & Bodies, Inc.
Route 125, P.O. Box 464
Plaistow, New Hampshire 03865
(603) 382-7377

Southwest Prevost, Inc.
219 North Briery Road
Irving, Texas 75061
(214) 253-0463

Prevost Car, Inc.
7451 Wilson Boulevard
Jacksonville, Florida 32210
(904) 778-4499

Macnab Bus Sales
260 Bell Street
Ingersoll, Ontario
N5C 2P3
(519) 485-3340

North Pacific Prevost, Inc.
P.O. Box 333
Sandy, Oregon 97055
(503) 668-8900 entrepôts

Prevost Car Inc.
35, boul. Gagnon
Ste-Claire, Québec
G0R 2V0
(418) 883-3391

Entrepôts:

Expar, Inc.
124 Joey Drive
Elk Grove Village, Illinois 60007
(312) 640-1877 ou (312) 640-1878

Prevost Car Inc.
65, Rue Prevost
Ste-Claire, Québec
G0R 2V0
(418) 883-3391

GARANTIE

Prevost Car Inc. («Prevost») garantit expressément à l'acheteur initial («l'Acheteur») que chaque autobus neuf («autobus») fabriqué par Prevost sera, en service normal, exempt de défauts de matériaux et de vices de fabrication (sauf en ce qui concerne les pneus, l'équipement de radio, le lecteur à cassette, les batteries et les articles d'entretien), conformément au calendrier suivant:

À l'exception de la garantie expresse énoncée ci-dessus, il n'existe aucune autre garantie explicite ou implicite, y compris, mais sans s'y limiter, aucune garantie implicite de vendabilité ou d'aptitude à une fin particulière qui pourrait s'appliquer à l'autobus, et Prevost désavoue par les présentes toutes garanties du genre.

Prevost n'assume et n'autorise personne à assumer pour elle aucune autre responsabilité relativement à cet autobus. Cette garantie est la seule garantie qui couvre les autobus Prevost à partir du numéro de série P-102-2505-78.

La période de la garantie débutera dès la livraison de l'autobus à l'Acheteur.

Advenant la découverte d'une prétendue défektivité, l'Acheteur devra en informer Prevost par écrit en utilisant la formule spéciale de demande de rectification (A.F.A.) et en y inscrivant le numéro de modèle, le numéro de série et la date de livraison de l'autobus, son kilométrage ou millage actuel et une description détaillée de la défektivité.

LIMITATIONS DE LA GARANTIE ET CÉDULE DES RÉPARATIONS

| ARTICLES | LIMITATIONS DE LA GARANTIE (SELON LA PREMIERE EVENTUALITE) | | | LES FRAIS DE REPARATIONS SERONT PAYEES PAR | | | |
|--|---|---------------|-----------------|---|------------------|------------|------------------|
| | | | | PREVOST OU FABRICANT | | L'ACHETEUR | |
| | MOIS | MILLES | KILOMETRES | PIECES | MAIN D'OEUVRE | PIECES | MAIN D'OEUVRE |
| VEHICULE EN GENERAL | 0 - 12 | 0 - 100,000 | 0 - 161,000 | 100 % | 100 % | — | — |
| | 12 - 15 | 100 - 150,000 | 161 - 241,500 | 100 % | — | — | 100 % |
| | 15 - 18 | 150 - 200,000 | 241,5 - 322,000 | 50 % | — | 50 % | 100 % |
| MOTEUR | 0 - 24 | 0 - 200,000 | 0 - 322,000 | 100 % | 100 % | — | — |
| ESS EUX & BOITE DE VIT. MANUELLE | 0 - 12 | 0 - 150,000 | 0 - 161,000 | 100 % | 100 % | — | — |
| BOITE DE VITESSE AUTOMATIQUE | 0 - 24 | 0 - 50,000 | 0 - 80,500 | 100 % | 100 % | — | — |
| | | 50 - 150,000 | 80.5 - 161,000 | — | 50 % | — | 50 % |

Après avoir reçu d'avis ci-dessus mentionné, Prévost pourra, à son choix et conformément aux Limitations de la Garantie et à la Cédule des Réparations, remplacer ou réparer les pièces qui, selon les experts de Prévost, ont fait défaut à cause d'un vice de matière première et/ou de fabrication et qui auront été renvoyées port payé à l'usine de Prévost.

En plus des conditions ci-haut stipulées relativement à la Cédule des Réparations et les Limitations de la Garantie, de la procédure d'avis écrit (A.F.A.) et de l'option de Prévost de réparer ou de remplacer toute pièce jugée défectueuse, la réparation des pièces défectueuses admissibles aux termes de la présente garantie en ce qui a trait au moteur et à la boîte automatique de vitesses Allison, sera effectuée par tout centre autorisé de service après-vente Prévost ou de Détroit Diesel Allison. Toute réparation sera effectuée dans un délai raisonnable après la livraison (aux frais de l'Acheteur) du moteur ou de la boîte de vitesses (transmission) audit centre de service, où l'on utilisera des pièces neuves ou des pièces réfectionnées de marque RELIABILT qui sont vendues par les distributeurs affiliés de Détroit Diesel Allison.

Les frais de main-d'oeuvre relatifs au remplacement ou à la réparation des pièces défectueuses seront payés par Prévost et par l'Acheteur conformément aux Limitations de la Garantie et à la Cédule des Réparations. L'Acheteur sera remboursé par Prévost, aux termes des Limitations de la Garantie et de la Cédule des Réparations, des frais de main-d'oeuvre entraînés

par le remplacement ou la réparation des pièces défectueuses selon un tarif égal au ratio de correction attribué à l'Acheteur, multiplié par le salaire horaire moyen des employés du garage de l'Acheteur au moment dudit remplacement ou de ladite réparation, pour le nombre d'heures stipulé par Prévost pour un tel travail de remplacement ou de réparation.

Le ratio de correction est relié au nombre de véhicules que l'Acheteur possède et ce ratio est réservé à chacune des visites du représentant de service. Ce ratio est calculé à l'aide de la charte suivante:

Ratio de correction:

| | |
|----------------------------|------|
| 1 à 5 véhicules | 1.25 |
| 6 à 10 véhicules | 1.30 |
| 11 à 15 véhicules | 1.35 |
| 16 véhicules et plus | 1.40 |

Si l'autobus ou tout organe de l'autobus a été démonté, modifié, changé, retravaillé, avarié ou altéré d'une façon quelconque, la garantie ci-dessus sera automatiquement abrogée et deviendra nulle et sans effet.

Cette garantie ne couvre pas:

a) Les difficultés ou les pannes résultant du mésusage, de la négligence, de modifications, d'un accident ou d'un défaut d'entretien normal.

b) Le remplacement des articles d'entretien (et les services d'entretien).

c) Toute perte de temps, incommodité, privation d'emploi de l'autobus, ni les autres dommages indirects.

d) Les pièces ou les équipements qui, selon les experts de Prévost, doivent être remplacés durant la période de la garantie à la suite d'une usure normale.

e) Tout moteur ou toute boîte de vitesse Allison qui a été réparé par une entreprise autre qu'un centre autorisé de service après-vente de Prévost Car ou de Détroit Diesel Allison, d'une façon qui, de l'avis de Détroit Diesel Allison ou de Prévost, a affecté défavorablement son rendement et sa sûreté de fonctionnement.

Aucune personne n'est autorisée par Prévost à accepter en son nom aucune modification ou addition à la garantie expresse qui précède.

L'obligation de Prévost ne s'étendra pas au-delà des engagements pris expressément ci-dessus et Prévost n'assumera aucune autre responsabilité envers l'Acheteur de l'autobus ou envers une tierce partie pour des pertes, frais, dépenses ou dommages directs ou indirects de quelque nature qu'ils soient.

Prévost se réserve le droit d'apporter des changements ou des améliorations à la conception ou aux matériaux de ses véhicules, sans pour cela s'obliger à apporter les mêmes modifications ou améliorations aux autobus déjà livrés.

Cette garantie n'est valide qu'au Canada et aux États-Unis.

CHANGEMENT D'ADRESSE ET DE PROPRIÉTÉ

Si vous changez d'adresse ou si vous avez vendu votre véhicule, veuillez s'il vous plait compléter la section appropriée et la retourner à l'attention du gérant de service de PREVOST CAR INC. Ste-Claire.



CHANGEMENT D'ADRESSE

NUMERO DE SERIE
DU VEHICULE

| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|
| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|

ANCIENNE
ADRESSE

NOM

NO.

RUE

APP.

VILLE

PROVINCE, ETAT

CODE POSTAL

NOUVELLE
ADRESSE

NO.

RUE

APP.

VILLE

PROVINCE, ETAT

CODE POSTAL



CHANGEMENT DE PROPRIÉTÉ

NUMERO DE SERIE
DU VEHICULE

| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|
| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|

DE

NOM

NO.

RUE

APP.

VILLE

PROVINCE, ETAT

CODE POSTAL

A

NOM

NO.

RUE

APP.

VILLE

PROVINCE, ETAT

CODE POSTAL



PREVOST®

PREVOST CAR INC.

Sainte-Claire, Québec

Canada, GOR-2VO

SERVICE APRES VENTE

PREVOST®

PREVOST CAR INC.

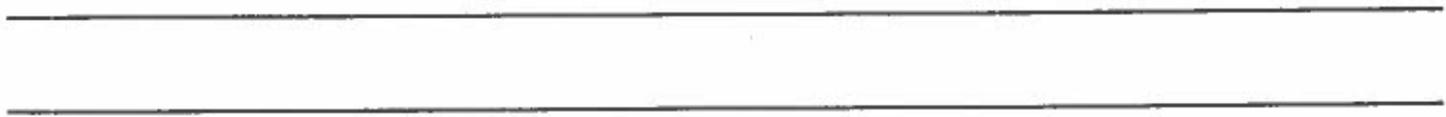
Sainte-Claire, Québec

Canada, GOR-2VO

SERVICE APRES VENTE



NOTES





PREVOST CAR INC.
SAINTE CLAIRE, QUEBEC, CANADA G0R 2V0
TEL. (418) 883-3391 TELEX 051 2251

IMPRIME AU CANADA
P. 500-190